

CORRESPONDANCE

NUMÉRO

93

Découvrez le nouveau site
du CJC www.cjc.be





CALENDRIER DU CJC

4

CJC EN MOUVEMENT

5

○ Assemblée du CJC	6
○ Cellule Sens	8
○ Echo de la rencontre OJ – Pastorales des jeunes	8
○ Le nouveau site du CJC est là !	9
- Trois grandes rubriques	9
- Un site actif	9
○ Outil Responsabilité des animateurs	9
○ Formation Laby, une formation qui porte bien son nom	11
○ Manifestation du Non-marchand : nous y étions	11
○ Journée d'étude « Etat et associations : l'entente cordiale ? »	12
○ Colloque « L'Europe sociale : Comprendre pour agir »	12
○ Infos à relayer	13
○ Revue de presse	15
- Jeunes et paroisses	15
- La blog'attitude : mode d'emploi pour les adultes	16

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

19

○ CCOJ : vent calme, pas de précipitations	20
- Première réunion de la CCOJ : élection d'un président	20
- Deuxième réunion de la CCOJ : la feuille de route de la Ministre	20
○ Budget Jeunesse : pas d'amélioration en vue	21
○ Etats généraux de la culture. Conclusions générales	22
- LA conclusion	22
- La NÔTRE	23
○ Etats généraux de la culture : Texte final concernant notre secteur, et commentaires	23
- Ce qui nous est adressé directement	24
- Là, où nous sommes évoqués	26
- Là, où nous ne le sommes pas	26
○ FESOJ : sur le front de l'emploi dans les OJ, les anciens ne sont pas égaux.	28
- Une AG sans histoire ou presque	29
○ Fonds aux Groupes à risques : la formation du personnel en OJ s'enrichit !	30



DU COTE DES ORGANISATIONS**31**

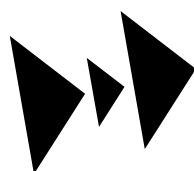
○ Appel aux OJ !	32
○ Parole aux OJ à l'A.G. du CJC du 12 janvier	32
○ ACMJ : Atelier Vidéo avec le CBTJ d'Ovifat	34
○ GCB : Journée d'étude du 22 octobre à Mozet	34
○ GCB : Dayroute 4 février	34
○ Volontariat d'Entraide et Amitié : les formations au 1 ^{er} trimestre 2006	34
○ Volontariat d'Entraide et Amitié : Zinneke Parade 2006	35
○ J/CSC : pas de cadeau pour le travail des enfants	35
○ Revue de presse :	36
- Quand les jeunes s'en mêlent : Volontariat E&A y était	36
- Le Kit « Starting bloque » de J&S est disponible	37
- Action des J/CSC contre le travail des enfants	38
- Félicitations à Marc Becker, nouveau secrétaire national de la CSC	40
- Dieu ? Bof. Chrétien ? Oui !	41

REVUE DE PRESSE**45**

○ Epinglé pour vous	46
○ Revue de presse :	47
- Non marchand, un budget trop ajusté	47
- Manifestations contre le pacte de solidarité dans tout le pays	48
- La colère blanche du non-marchand	49
- Le MOC a désigné un nouveau président : Thierry Jacques succède à François Martou	50
- L'associatif dépouillé de stéréotypes	51
- Un salarié sur dix dans l'associatif	52
- Le soutien du pouvoir politique s'est renforcé	53
- Perte de subsides pour de nombreuses associations wallonnes actives dans l'intégration des immigrés	54
- Réactions	55

Janvier 2006		Février 2006		Mars 2006		
						vendredi
						samedi
dimanche	1					dimanche
lundi	2					lundi
mardi	3					mardi
mercredi	4	1		1		mercredi
jeudi	5	2		2		jeudi
vendredi	6	3	Débat participation Salon Siep	3		vendredi
samedi	7	4	Evénement JOC à Namur	4		samedi
dimanche	8	5		5		dimanche
Lundi	9	Bureau CJC	Bureau CJC / CCOJ	6	Bureau CJC	lundi
mardi	10			7	Bureau CJEF	mardi
mercredi	11			8	Bureau Fesoj	mercredi
jeudi	12	AG CJC / Réunion des chargés de Relax		9		jeudi
vendredi	13			10		vendredi
samedi	14			11	AG CIL	samedi
dimanche	15			12		dimanche
lundi	16		Formation laby II	13	CCOJ	lundi
mardi	17		Formation laby II	14		mardi
mercredi	18	CA Cessoc	Bureau du CJEF	15		mercredi
jeudi	19	AG CJEF / GT Cessoc « décret emploi »		16		jeudi
vendredi	20	CA CJC	Bureau Fesoj	17		vendredi
samedi	21			18		samedi
Dimanche	22			19		dimanche
lundi	23		Séminaire formation Cessoc	20	CA Fesoj / AG Fesoj	lundi
mardi	24	Réunion LPI / CJC	CCOJ	21	Bureau CJEF	mardi
mercredi	25		CA Fesoj	22		mercredi
jeudi	26		CA Cessoc	23		jeudi
vendredi	27			24		vendredi
samedi	28			25		samedi
dimanche	29			26		Dimanche
lundi	30			27		Lundi
Mardi	31	Bureau du CJEF		28	AG Cessoc / CA Cessoc	Mardi
Mercredi				29		
Jeudi				30	AG CJC	
Vendredi				31		

CJC EN MOUVEMENT



- Assemblée du CJC
- Cellule Sens
- Echo de la rencontre OJ – Pastorales des jeunes
- Le nouveau site du CJC est là !
 - Trois grandes rubriques
 - Un site actif
- Outil Responsabilité des animateurs
- Formation Laby, une formation qui porte bien son nom
- Manifestation du Non-marchand : nous y étions
- Journée d'étude « Etat et associations : l'entente cordiale ? »
- Colloque « L'Europe sociale : Comprendre pour agir »
- Infos à relayer
- Revue de presse
 - Jeunes et paroisses
 - La blog'attitude : mode d'emploi pour les adultes

6
8
8
9
9
9
9
11
11
12
12
13
15
15
16



Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.

L'assemblée est seule compétente pour les modifications des statuts, la nomination et la révocation des administrateurs, l'approbation des comptes et budget, l'admission ou l'exclusion de membres, l'approbation et la modification de tous règlements d'ordre intérieur, la dissolution volontaire de l'association.

Sont membres de l'assemblée, le président, vice-président et secrétaire général du CJC ainsi que deux délégué(e)s par organisation de jeunesse membre, ainsi que d'un interlocuteur représentant l'Eglise institutionnelle. Il s'agit actuellement du vicaire épiscopal de Liège, Baudouin Charpentier.

En juin dernier, l'A.g. a décidé de fusionner 2 projets : celui sur la citoyenneté et celui sur les élections communales. L'A.g. du 27 octobre n'ayant pas abouti à habiller le projet, elle a donné mandat au Secrétaire général d'élaborer une note de travail. Cette note a été débattue à l'assemblée de ce jour.

ASSEMBLÉE DU CJC

Le 12 janvier, les membres de l'assemblée du CJC se sont retrouvés au Carrefour 19 pour leur première réunion de l'année 2006.

SENS

En cohérence avec la décision prise le 26 octobre dernier (voir Correspondance 92), l'Assemblée a approuvé à l'unanimité la note sur les conséquences de sa décision : avec la disparition de la cellule Sens et Foi, l'Assemblée devient la garante de la dimension Sens et elle veillera à l'intégrer à tous les projets et activités menées en CJC.

Cela implique que les représentants des OJ membres du CJC disposent d'un mandat pour engager leur organisation. Dès lors ils/elles doivent pouvoir proposer des éléments et actions par rapport aux débats qui se vivent en assemblée.

Par ailleurs, pour développer ses projets, l'Assemblée peut mettre sur pied des groupes de travail temporaires avec des objectifs précis.

Enfin, la décision de voir le représentant de la Conférence épiscopale siéger comme invité permanent et non plus comme membre, induit une modification des statuts ainsi que du ROI, modifications qui seront soumis au vote de l'Assemblée du 30 mars prochain.

PROJET D'ANNÉE DU CJC : PROJET CITOYEN ET ÉLECTIONS COMMUNALES

Les objectifs du projet refondu sont de :

- rendre les acteurs de nos OJ, acteurs de la rencontre de l'autre, acteurs de l'ouverture vers l'autre, celui qui est différent ; et
- rendre les animateurs et cadres des OJ, acteurs face aux élections communales et faire en sorte que les groupes locaux de nos OJ soient reconnus et soutenus pour ce qu'ils sont.

Dans nos OJ, les jeunes se construisent dans leur rencontre avec d'autres et par rapport à un ancrage local. Ce qui sera mis en avant dans le projet, c'est l'altérité.

La campagne doit :

- être une campagne de relais des jeunes là où ils sont, là où ils agissent ;
- outiller les jeunes pour agir sur les élections communales et après ;
- faire remonter au niveau des partis politiques, les aspirations des jeunes en mettant en avant les jeunes qui s'engagent dans nos OJ et les valeurs qu'ils défendent ;
- être tant l'œuvre des mouvements spécialisés qui développent des actions ciblées sur les élections que des services et des mouvements qui ne développent pas d'actions ciblées sur les élections.

Du débat en assemblée se sont dégagées les grandes lignes suivantes :

- quant à la réalisation du projet, trois aspects ont été soulignés : 1. le souhait d'articuler le projet d'année du CJC avec l'amplification du travail réalisé dans les OJ : il faut souligner l'engagement des jeunes au quotidien, montrer les responsabilités



qu'ils peuvent prendre même avant l'âge de 18 ans. 2. Pour soutenir l'action des jeunes par rapport aux élections communales, des outils pédagogiques seront développés. 3. Pour rendre notre projet visible pour le grand public et au monde institutionnel, une publication écrite (type JEM spécial) est prévue en septembre 2006

- Quant au pilotage du projet : l'assemblée confie le pilotage du projet à l'équipe du CJC en demandant qu'il y ait des échanges réguliers avec les OJ.

MISE EN SYNERGIE DU CJC

Brice Many propose à chacun de chercher une métaphore qui caractérise pour lui la mise en synergie du CJC, et de la partager ensuite.

Les métaphores partagées :

- 1+1=3 (la synergie présente une valeur ajoutée par rapport à la somme des actions individuelles) ;
- Achat groupé permet des économies pour chaque participant ;
- Modules des Iles de Paix qui s'accrochent : image du CJC à géométrie variable et multiple et offrant beaucoup de possibilités, de combinaisons possibles : à 3, à 5, à 15...
- Arbre à branches : diffuser et récolter.

Outre les métaphores partagées, il y a les demandes des uns et les offres des autres :

- souhait d'une meilleure connaissance réciproque pour créer des ponts
- relais d'activités et infos des autres OJ
- partager nos expériences par rapport à l'engagement des Jeunes
- Indications peut envoyer des jeunes sur des projets pour qu'ils en fassent des comptes rendus. Dès avril prochain, avec la nouvelle maquette de leur bimestriel, ils pourront relayer l'action d'autres OJ.

ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Suite à l'appel aux administrateurs lancé après la dernière assemblée, trois candidat(e)s se sont présentés, dont deux se représentent pour un nouveau mandat :

- Géraldine Godart de la FNPF souhaite continuer le travail entamé, tant par rapport à la vie interne au CJC que par rapport aux dimensions politiques du travail de la coordination ;
- Eric Olbregts de J&S considère important l'investissement des OJ dans les instances de la coordination. Il occupe pour la coordination un mandat à la CCOJ (Commission Consultative des Organisations de Jeunesse) et à la FESJO (Fédération des Employeurs du Secteur des Organisations de Jeunesse) et peut s'investir au CA pour faire vivre le CJC. Il est particulièrement motivé pour le travail sur le nouveau décret OJ ;
- Mathieu Diku de la JOC se présente pour la première fois. Après avoir milité au niveau local, à Mons, dans un quartier défavorisé, il est devenu responsable national en 2002 pour un mandat de cinq ans. Il souhaite que la spécificité de son OJ quant à son public et son fonctionnement soit représentée au CA du CJC. et il veut apporter l'expérience du travail jociste et l'expérience de ses mandats extérieurs.

Géraldine, Eric et Mathieu ont été élus à l'unanimité.

Rendez-vous a été donné pour la prochaine Assemblée CJC, le jeudi 30 mars prochain.

« Une des raisons d'être de la coordination est de permettre des synergies entre ses membres. Régulièrement, la réflexion est relancée quant au comment faire pour stimuler les actions coordonnées entre les OJ du CJC. »

« Suite au départ de Lahoucine Tazribine, en février 2005 et l'arrivée au terme de leur mandat de Géraldine Godart et Eric Olbregts, trois mandats sont vacants au Conseil d'Administration. »

Etaient présents ou représentés :

Anne-Claire Van Oudenhoove et Sylvie Roberti des GCB ; Géraldine Godart, FNPF (+ proc. De J. Dusouliez, FNP et J. Lambert, FNP) ; Eric Olbregts, J&S (+ proc. L. Guermontprez) ; Mathieu Diku, JOC ; Baudouin Charpentier, Vicaire Episcopal Liège ; Pierre Seeger, CJD ; James Pirnay, JEC (+ proc. L. Van Craesbeeck, JEC) ; Emilio De Benedictis, SIAJ (+ proc. M. Schaut, SIAJ) ; Isabelle Croonen, Volontariat E&A (+ proc. M. De Booseré, Vol. E&A) ; Thierry Leroy, Indications ; Claire Delobel, J/CSC. ; Pascal Roger, CJC ; Brice Many, CJC. Invités : Benoît César et Emilie Many, CJC.

Rapport : M. Piette

M.P.



Pendant de longues années, la cellule Sens et Foi a été, à l'instar des cellules Emploi et Politique/ Vie Associative, un lieu régulier de concertation, de vigilance et de suivi de l'actualité. En particulier, elle a préparé une démarche de réflexion sur la place des questions de sens et de foi au CJC selon les souhaits exprimés par l'Assemblée générale.

L'Assemblée du CJC du 5 juin dernier avait reçu une note synthèse proposée par le CA concernant la place du sens et de la référence chrétienne au sein du CJC. Cette note a fait l'objet d'un débat dans les instances des OJ préparant l'échange et la décision de l'assemblée générale du 26 octobre.

CELLULE SENS

Lors de sa dernière réunion, le 15 novembre, la cellule Sens et Foi du CJC a pris connaissance de la décision de l'Assemblée générale relative à la question du sens. Cette décision concerne au premier titre la cellule, non seulement par son objet mais aussi par les conséquences qu'elle entraîne : la suppression de la cellule Sens et la réappropriation des questions de sens par l'assemblée du CJC.

Les membres de la cellule ont entendu les échos du débat en assemblée générale. Ils se sont réjouis du travail réalisé et du contenu des échanges manifestant au sein des OJ des positionnements réfléchis et construits.

Si, plus que jamais, il appartient à l'assemblée générale de porter les questions de sens au sein de la coordination, une nécessaire vigilance s'imposera dans la chef du secrétaire général et du conseiller théologique afin que ces questions soient bel et bien posées et traitées notamment en rapport au projet d'année. Des groupes ponctuels pourront être mis en place pour aborder des sujets précis et dans un temps déterminé. Ce type de fonctionnement devrait permettre à l'Assemblée Générale de reprendre le rôle de premier porteur de Sens et de se donner des structures ponctuelles de travail autour d'objectifs précis.

La cellule souhaite que la préoccupation du sens en lien à la réalité jeune reste un axe du travail en CJC. Si sa mission comme structure permanente s'achève, elle espère que son travail réalisé durant de longues années restera dans la patrimoine du CJC et servira à l'avenir à alimenter le débat et la réflexion. Quant à ses membres, ils demeureront, via leur organisation de jeunesse, acteurs du débat en CJC. Ils ne manqueront pas, le cas échéant, de prendre part au travail sur le sens à travers les méthodologies nouvelles qui seront mises en place.

P.R.

Sous la houlette du CJC, un petit groupe composé de représentants des OJ et des différentes Pastorales de jeunes des diocèses francophones s'est réuni plusieurs fois autour d'un projet précis : les relations entre OJ et paroisses. De ce travail sont nés, d'une part, les rencontres entre mouvements de jeunesse et paroisses dans tous les coins de la Communauté française et, d'autre part, plus récemment, un DVD qui permet de mettre en œuvre ce type de rencontre au niveau local. Le 16 novembre dernier, une réunion de ces différents acteurs a permis de clôturer le travail de réalisation et de distribution de l'outil DVD et d'envisager l'avenir.

ECHO DE LA RENCONTRE ENTRE REPRÉSENTANTS DES OJ ET DE LA LIAISON DES PASTORALES DE JEUNES

Le projet étant réalisé, y a-t-il encore lieu de se rencontrer ? Tous les participants étaient unanimes quant à l'utilité de pareil travail en commun. En effet, les sujets qui concernent les uns et les autres sont nombreux. Dans un premier temps, suite au débat interne sur la question du sens, Brice Many a rappelé l'évolution du CJC. Ensuite, Olivier Fröhlich a expliqué le fonctionnement nouveau des pastorales de jeunes travaillant ensemble, en liaison dont il devient le responsable, laissant la structure hennuyère entre les mains de Dany-Pierre Hillewaert.

Tous ont souhaité que le travail continue en fidélité à l'intuition des rencontres OJ-paroisses : fournir des outils, élaborer une parole en rapport avec la réalité jeune interpellant l'Eglise et les OJ et mener des projets nouveaux. Parmi les sujets concrets évoqués lors de cette réunion, l'avenir des bâtiments, mis à la disposition des organisations de jeunesse par les paroisses et d'autres institutions chrétiennes, est apparu d'une brûlante actualité tant les défis y sont importants. En effet, l'évolution des institutions chrétiennes et l'éloignement de certaines OJ par rapport aux paroisses, risquent de mettre l'avenir en péril. Il est évident que la problématique des locaux est, à tous les



niveaux, un facteur de fragilisation des OJ. En effet, ils apparaissent souvent inadaptés à la réalité et les déménagements réguliers peuvent provoquer une réelle instabilité. Le travail engagé par un permanent de la fédération des patros est venu alimenter le débat montrant les enjeux relatifs au cadre juridique, à la sécurité et à la pérennité de l'action des OJ. Il en ressort que certains enjeux ne peuvent être rencontrés que partiellement par le biais d'un cadre juridique. De plus, la réflexion ne pourra éviter les questions relationnelles. Ces rencontres entre organisations de jeunesse et pastorales de jeunes pourront être le lieu de propositions concrètes.

P.R.

« Pour continuer le travail, le CJC fera appel aux différentes OJ pour que, si elles le jugent utile, elles délèguent un membre à ces rencontres. Rendez-vous est pris le 24 janvier à 17h30 au Centre fédéral des Patros à Gilly.

LE NOUVEAU SITE DU CJC WWW.CJC.BE EST LA !!!

TROIS GRANDES RUBRIQUES

« A vous de voir » est la rubrique « participation et regard critique sur la vie sociale, culturelle et associative jeune ». Elle regroupe des articles courts qui commentent un événement, analysent un livre, présentent un site, proposent un appel à projets, etc.

« Selon nous » comprend les préoccupations et la parole CJC. Les prises de position, les publications et autres productions du CJC y auront leur place. Dans cette rubrique, les « Décryptons l'actu » (nos anciens éditeurs) proposent chaque semaine, un billet critique autour d'une actualité sociale, politique, médiatique ou autre.

Dans la rubrique, « Tout le CJC », la coordination est présentée et chaque OJ membre dispose d'une fiche propre. Pour faciliter la compréhension et l'appropriation du secteur de la Jeunesse, on retrouve les principaux textes légaux ainsi que les définitions des termes sectoriels comme CCOJ, OJ, Reconnaissance, dans le « Dico du secteur ».

« Pour bien commencer 2006, le site du CJC a subi une grosse opération chirurgicale. Il est rajeuni et dynamique. Il se présente comme une interface CRACS entre les jeunes, la société et les OJ. Promotion des initiatives de l'associatif jeune et décodage des actualités en sont les lignes de force.

UN SITE ACTIF

Le nouveau www.cjc.be sera mis à jour très régulièrement. Chaque semaine, un nouveau « Décryptons l'actu » et plusieurs articles dans la partie « A vous de voir » apparaîtront.

Chaque OJ peut profiter de cet espace pour annoncer une de ses activités. Chacun, à titre personnel peut également contribuer à l'éveil critique des autres en proposant des articles CRACS, principalement pour la rubrique « A vous de voir » ou « Décryptons l'actu ».

A vos claviers !

E.M.

OUTIL RESPONSABILITÉ DES ANIMATEURS

Noémie : J'ai entendu que vous aviez réalisé un nouvel outil « Responsabilités de l'animateur »

Emilie : Oui, il vient juste d'être fini. Il a d'ailleurs été travaillé avec l'aide de plusieurs juristes issus des OJ, Jean-Philippe Demarteau et Christel Tecchiato.

« Le CJC édite un nouvel outil « Responsabilités de l'animateur ». A cette occasion, Noémie Jadin du Patro et Emilie Many du CJC se sont rencontrées pour évoquer cette publication. En voici quelques extraits.



N : Il y avait déjà un outil « Responsabilité », pourquoi vous l'avez refait ?

E : Depuis 97, date de parution du précédent outil, les textes législatifs ont beaucoup changé. Une nouvelle loi relative au droits des volontaires entre en vigueur le 2 février 2006. Elle modifie les responsabilités incombant aux volontaires d'asbl, donc aux animateurs, surtout, en ce qui concerne la responsabilité civile. Il était donc indispensable d'actualiser le texte de 97.

N : Le droit, les régimes de responsabilités, blablabla... C'est une matière super rébarbative. C'est un outil très ennuyeux ?

E : Nous avons essayé de le rendre concret. Heureusement, je ne suis pas juriste et j'ai essayé de ne pas reprendre leur vocabulaire. Au début de la réalisation, il fallait sans arrêt me traduire les notions de droit en français courant pour que je puisse les expliquer facilement. Nous avons travaillé à une simplification et une vulgarisation de toutes ces questions.

Dans l'outil, on part de petits exemples du style :

- Durant le jeu de clôture, Jamie, animateur chez les « Engroupalia », a shooté dans le ballon qui a atterri dans la fenêtre des voisins.
- Un jour, Robby, pour s'amuser, organise un concours de gros mots avec les « p'tits gris » et cela dure tout l'après-midi. En rentrant chez lui, il s'en veut un peu.
- Trevor est membre de l'OJ « Oufti, la drache ». Il fait appel à une société de cars pour aller jusqu'à Bruges.

En suivant les exemples, on voit quelles notions de droit sont en jeu, ce que ça signifie et ce que ça implique pour les animateurs.

N : Je vois que l'outil a plusieurs parties, qu'est-ce qu'il contient ?

E : Après la préface écrite par Brice et l'introduction qui reprend et fixe les définitions des termes OJ, responsabilité, etc., on part sur les aspects moraux de l'« être animateur ». Cette partie n'est pas strictement juridique mais cela nous paraît important de commencer par là. Ensuite on aborde les cas de responsabilité civile. Spontanément, je crois que c'est ce qui vient à l'esprit quand on pense aux responsabilités des animateurs : les accidents où un enfant est blessé, où quelque chose est cassé. Viens alors la responsabilité contractuelle comme le cas de Trevor mais aussi dans le lien animateur-association. Et enfin, la responsabilité pénale.

N : D'accord, mais à quoi ça va servir concrètement pour les animateurs ?

E : L'outil permet d'avoir une vision globale de la responsabilité des animateurs, de connaître les situations concernées.

De façon générale, il me semble évident que lorsqu'on mène une action, on doit savoir dans quel cadre elle a lieu. Les animateurs de telle ou telle OJ en Communauté française ne sont pas des animateurs des Carniwacks en Moldavie. Même s'il peut y avoir des similitudes, le cadre légal général ainsi que les projets pédagogiques sont différents. Être informé sur « Qui est responsable de quoi ? » me paraît nécessaire.

N : Donc avec cet outil, on connaît tout du droit qui règle ces questions ?

E : Absolument pas. Nous avons dû opérer des simplifications. Ici, on explique les domaines, les processus d'établissement de responsabilité. On parle aussi des assurances, des conséquences. Mais l'outil n'a pas l'ambition d'être tout à fait exhaustif. En



plus, il faudra voir au fil du temps, comment les juges vont interpréter la Loi et ce qui fera jurisprudence.

N : Je pars bientôt en formation d'animateurs, je peux garder cet exemplaire ?

E : Désolée, mais j'ai encore besoin de celui-là. Aux environs du 2 février 2006, le jour de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le volontariat, l'outil sera disponible dans les OJ. Le Service Jeunesse a soutenu son édition. Nous allons donc en produire 3000 pour l'ensemble des OJ de la Communauté française.

E.M. et Noémie Jadin

FORMATION LABY, UNE FORMATION QUI PORTE BIEN SON NOM

La formation des permanents de nos OJ est organisée conjointement par le CJC et l'ICC. Premier volet : le labyrinthe des institutions. Pendant deux jours, les 19 et 20 décembre dernier, une dizaine de permanents issus de Jeunesse et Santé, des Patros, des GCB, de Gratte, d'Action Ciné-Médias Jeunes et de l'ICC se sont construits des repères pour évoluer dans les complexes institutions de la Communauté Française.

Décret OJ, décret Emploi, Compétences ministérielles, Service Jeunesse de la Division Générale de l'Administration de la Culture n'ont plus de secrets pour eux. Ils peuvent à présent les situer parmi les autres compétences de la Communauté Française et c'est le plus important : situer l'action de leur OJ et leur action de permanent.

Cette formation est la première d'un cycle de trois formations à destination des permanents et animée en partenariat avec l'ICC. Deux autres formations appelées labyrinthe 2 et labyrinthe 3 seront encore proposées. Labyrinthe 2 doit permettre aux permanents de mieux agir dans l'environnement institutionnel et plus particulièrement, d'occuper avec efficacité et satisfaction des mandats dans des structures comme le CJEF, la CCOJ, la Fesoj.

Labyrinthe 3 doit permettre aux permanents qui travaillent sur des dimensions de gestion de se perfectionner aux finesses propres au secteur.

Ces formations peuvent également être proposées aux bénévoles membres des Assemblées Générales ou des Conseils d'Administration dans nos OJ. Il suffit d'en faire la demande.

B.M.

MANIFESTATION DU NON-MARCHAND : NOUS Y ÉTIIONS !

Le 2 décembre dernier, les travailleurs du secteur non-marchand sont descendus dans les rues de Bruxelles pour manifester, avec leurs employeurs, devant le cabinet de Marie Arena, Ministre présidente, de Catherine Fonk, Ministre de la Santé, et de Fadila Laanen, Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel et de la Jeunesse.

Les 25 000 travailleurs de ce secteur – qu'ils travaillent dans le domaine socioculturel, de la petite enfance, la santé scolaire, l'aide à la jeunesse – dépendent du gouvernement de la Communauté française.

voir les articles de presse dans la rubrique Revue de presse.

voir à ce sujet l'article sous rubrique Politique de jeunesse et de vie associative : FESQJ : sur le front de l'emploi dans les OJ, les anciens ne sont pas égaux.

La Fondation Roi Baudouin est une fondation d'utilité publique dont la mission est de « contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population ». Pour cela, elle soutient notamment des projets et des citoyens, principalement financièrement et initie des études. Site www.kbs-frb.be

Le 7 décembre 2005, un colloque sur l'Europe sociale était organisé par la Fédération des centres de services sociaux (FCSS) et l'Agence Alter. Cette journée avait pour objectifs de :

Le précédent accord conclu entre les responsables politiques et syndicaux venait à échéance à la fin de l'année 2005. De nouveaux accords avaient été finalisés grâce à l'ajustement budgétaire de juin 2005. Ces accords concernaient les barèmes et une meilleure prise en compte de l'ancienneté des travailleurs.

Cependant ces accords n'ont pu être concrétisés dans des conventions collectives de travail parce que ni les arrêtés d'application, ni les arrêtés de liquidation des moyens budgétaires n'ont été pris. Et le gouvernement n'a presque rien prévu pour ce secteur dans son budget 2006. Il renvoie le dossier à l'ajustement budgétaire de février 2006 dont les montants ne seront liquidés qu'en juillet 2006 alors que la revalorisation des barèmes doit être appliquée dès janvier 2006 !

M.P.

JOURNÉE D'ÉTUDE « ETAT ET ASSOCIATIONS : L'ENTENTE CORDIALE ? »

Le 6 décembre dernier, la Fondation Roi Baudouin, nous conviait à une journée d'étude sur les rapports entre Etat et secteur associatif.

Au programme de la matinée, une série d'études et d'analyses ont été exposées. Une exploration qualitative et quantitative du secteur associatif en Belgique, les visions des partis politiques belges envers l'associatif et son rapport à l'Etat, ainsi que l'exemple de l'Europe centrale et du Royaume-Uni ont été présentés.

L'après-midi, trois ateliers ont été animés sur trois sujets différents : Le rôle novateur du secteur associatif, les associations et leur interaction avec les pouvoirs publics et Pour une politique associative. Pour chacun, plusieurs orateurs ont présenté leurs points de vue. S'en est suivi un moment de questions-réponses.

Un mois plus tard, l'impression qui reste de cette journée est le flux d'informations, la succession d'orateurs et la promotion de la Fondation Roi Baudouin. Trop d'info tue l'info. Ce qui est dommage pour une thématique aussi pertinente.

Les résultats de l'étude qualitative et quantitative sur le secteur associatif en Belgique peuvent être téléchargés sur le site de la Fondation (rubrique Publications).

E.M.

COLLOQUE « L'EUROPE SOCIALE : COMPRENDRE POUR AGIR »

- 1- situer le contexte européen actuel,
- 2- comprendre les enjeux sociaux et le fonctionnement des institutions européennes,
- 3- s'interroger sur les moyens d'action dont nous disposons.

Une étude historique du modèle social européen, un examen des nouveaux enjeux et protagonistes européens, une analyse de la stratégie européenne pour l'emploi (SEE) ainsi que des exemples de réseaux européens ont été présentés par différents intervenants, chercheurs et acteurs politiques ou de terrain.

L'Europe sociale est-elle ? Pour les intervenants du monde social : non. Pour le représentant de la Commission européenne : oui. Tout dépend du point de vue et dans une journée organisée par la Fédération des centres de services sociaux, la conclusion est évidente.

Plusieurs possibilités s'offrent à nous. On peut agir tout de suite et se mobiliser. On peut attendre des jours meilleurs et se satisfaire des compromis. On peut extraire l'aspect social de l'Europe et garder une Union économique uniquement.

Par contre, plusieurs constats récoltent l'unanimité :

- Les acteurs sociaux doivent s'accorder, gagner en cohérence et se choisir des lignes de conduites communes.
- Il faut que l'Europe devienne accessible pour tous, que les citoyens se l'approprient.
- l'Europe est un processus.

Aujourd'hui, l'Europe est omniprésente et nous concerne. Cependant, elle reste un domaine complexe. Les informations et analyses d'intervenants « issus du secteur » permettent de se l'approprier, de rapprocher ces considérations de nos réalités.

Evidement, lors de telles journées, l'utilisation du jargon européen est permanente. Sans une assimilation préalable du vocabulaire européen, le bénéfice du Colloque peut paraître amoindri. A moins qu'on le prenne comme point de départ et qu'il nous pousse à s'intéresser à l'Europe, plus en profondeur.

A cet effet, l'agence Alter avait d'ailleurs édité un numéro spécial d'Alter Echos « Europe et politiques sociale ». Un bon support de réflexion.

E.M.

Vous pouvez télécharger le numéro spécial d'Alter Echos Europe et politiques sociales (nov. 2005) sur le site http://www.alterechos.be/PDF/Alter_Echos-Europe-et-politiques-sociales.pdf

INFORMATIONS A RELAYER

OPÉRATION ARC-EN-CIEL

La 52^e récolte de vivres non périssables pour enfants en difficulté aura lieu les 11 et 12 mars 2006.

Infos : 02/675 73 11 Site : www.arc-en-ciel.be

CHOOSE LIFE

Depuis 4 ans déjà, le festival Choose Life rassemble une centaine d'adolescents de 12 à 17 ans animés par une quarantaine de jeunes étudiants ou travailleurs.

Cette année, le thème du festival est « Sois un artisan de paix ». Seul, avec quelques copains ou en groupe, ce festival offre aux jeunes l'occasion de rencontrer une centaine de jeunes chrétiens de Bruxelles, de Wallonie et de Flandres et d'oser vivre des temps forts de prière, de fête de musique et de concerts, des témoignages, des ateliers sportifs et artistiques et des partages. Des petits groupes seront formés par tranche d'âge.

Du 10 au 14 avril 2006. Infos : Olivier Dekoster (02/414 49 17) ; Eric Vollen s.j. (081/46 81 48) et Samuel Bruyninckx (0484/24 56 76), mail : reseaujeunesse@catho.be, site : www.chooselife.be.tf.



Informations : Université de Paix
Tél. 081/55 41 40 – universite.
de.paix@skynet.be

Retrouvez toutes les informations sur
la Fête de l'Internet ainsi que sur le
concours du site sur www.esnet.be.
Vous pouvez également contacter
Claudie RAWAY à c.raway@ages.be
ou au 04/227.58.89 pour de plus
amples informations.

La Fête de l'Internet est un événement
organisé par l'asbl ESNET.

STAGES POUR JEUNES

Pendant les périodes de congés scolaires, l'Université de Paix propose différents stages pour jeunes, de 8 à 12 et de 12 à 15 ans, dans la région namuroise : sports de défense, graph et peinture, écrire un scénario et réaliser un petit film...

FETE DE L'INTERNET 2006

L'édition de la Fête de l'Internet 2006 est dans les starting-blocks : du 20 au 27 mars Internet sera en fête sur tous les écrans belges !

Cette fête s'adresse à tous car elle aborde l'information, la diffusion et le développement de tous les usages de l'Internet au travers d'actions et de projets locaux. Nouveauté pour cette édition : elle se fêtera sur l'ensemble du territoire belge.

Cette année la Fête vous propose également son 6^e Concours du Site Internet : ce concours est ouvert aux sites francophones (sites intégralement en français ou pas).



Jeunes et paroisses

Le **Conseil de la Jeunesse Catholique** a édité un kit multimédia afin de faciliter les contacts entre les jeunes et les paroisses. Cet outil intitulé "Mouvements de Jeunesse - Paroisses, ça mérite une rencontre!" fait suite à deux années de rencontres "test" en Communauté française. Leur qualité a été telle que le CJC diffuse la méthode au travers d'un CD-ROM et d'un livret.

Cet outil contient un canevas de rencontres, de la préparation à l'évaluation. Il propose des réflexions sur les places respectives des paroisses, des jeunes et leurs interactions. Il met à disposition un ensemble de supports à utiliser durant les rencontres... Dans un premier temps, ce CD-ROM a été distribué aux Mouvements et Pastorales, mais il peut aussi être demandé par les personnes et groupements intéressés par ce type de démarche.

C.J.C. asbl, 43 rue de la Charité, 1210 Bruxelles Tél. 02/230.32.83 - cjc@cjc.be
- www.cjc.be

► Les blogs, outil mal géré par les jeunes ? Si des dérives existent, l'attitude la plus pertinente reste l'accompagnement éducatif. Comment ? D'abord, en s'intéressant.



Anne-Claire ORBAN

Responsable du projet "blogs & jeunes"

Action Ciné Média Jeunes, organisation jeunesse ⁽¹⁾

Ca y est ! Les blogs inquiètent. Les blogs affolent. Les blogs excèdent. Aux termes très en vogue de blog, blogueur et blogosphère, s'adjoint à présent l'expression forte alarmiste de "ça dé-blogue". Le phénomène de société que représentent les blogs, à moins que ce soit une mode ou encore une révolution, est devenu par la même occasion un sujet médiatique dont les journalistes sont particulièrement friands : licenciements d'employés-blogueurs trop bavards ou exclusions d'élèves-blogueurs injurieux et autres faits divers en tous genres ("Libre Belgique" du 05/01/2006). Mais les blogs ne sont-ils que des abus ?

Les blogs d'ados sont décriés. Rapidement associés aux quelques sky-blogs indigestes et insultants, les blogs des jeunes sont rarement mis en valeur par les médias, par le système scolaire, par les adultes en général. Mauvaise attitude. Car si les jeunes bloguent, ils bloguent surtout entre eux. Leurs créativité et interrogations restent tapies dans l'ombre de la blogosphère. Dommage. Mais de plus, leur position "underground" les tient bien loin d'une démarche responsable, critique et citoyenne de leur pratique d'Internet. Dangereux.

Alors, que faire ? Arrêtons de penser que la mise en place de filtres est la

meilleure solution pour un Internet plus sûr. L'attitude la plus pertinente reste l'accompagnement éducatif de nos jeunes blogueurs. Comment ? D'abord, en s'intéressant. Même si nous pouvons être rapidement dépassés et dérouterés par ces nouvelles pratiques de communication, notre intérêt envers ce qu'en font nos jeunes reste primordial. Il devient essentiel aujourd'hui de connaître et de comprendre leurs pratiques sans les bannir ni se les approprier afin qu'un dialogue puisse

s'instaurer entre parents et enfants, entre enseignants et élèves.

Voici, pour vous, un premier coup d'œil dans la blogosphère de nos adolescents.

"Bienvenue dans mon monde... un monde parfois magique, parfois sombre. Bienvenue dans mon monde à mwa rempli de con-

neries et de rires, comme de larmes et de soupirs." Un blog est personnel. Dans ce lieu d'expression de ses joies mais aussi de ses angoisses d'adolescents, le jeune s'exprime personnellement et émotionnellement sur sa vie et ses passions, n'hésitant pas à accumuler ses autoportraits, scripturaux ou photographiques, au fil des pages web. Narcissisme ? Egocentrisme ? Ce n'est pas si simple. Le blog est vécu comme un véritable espace propre, parfois même comme un reflet symbolique de la personnalité du jeune. L'apparence visuelle du blog (les couleurs, les

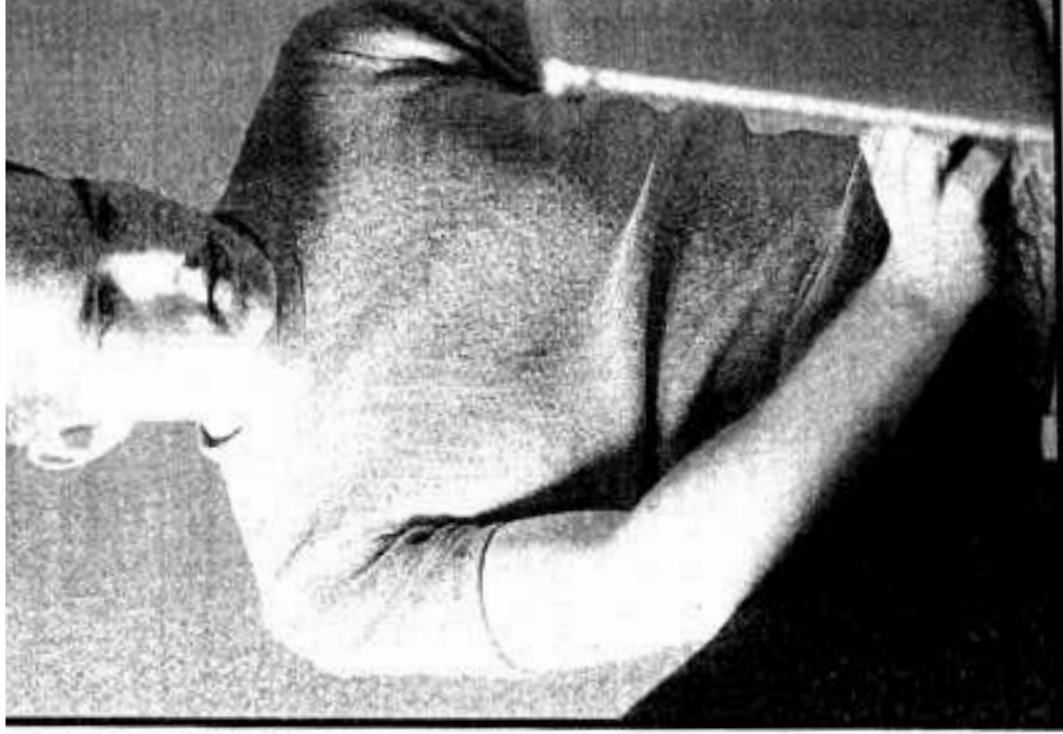
ALORS QUE LES
BLOGUEURS ADULTES SE
CONNAISSENT RAREMENT
DANS LA VIE RÉELLE, LES
PLUS JEUNES, EUX,
BLOGUENT AVEC LEURS
AMIS D'ÉCOLE, ETC

photos, la typographie) et le ton participent alors à la construction de l'identité virtuelle du jeune blogueur, identité dont la marque la plus symbolique reste le pseudonyme.

Cependant, espace personnel ne signifie pas pour autant espace privé. C'est sur cet amalgame que se construisent les premiers dérapages et excès des jeunes blogueurs. A exister en tant qu'espace personnel, le blog devient parfois un territoire sur lequel le blogueur est roi et duquel tout dissident est invité à partir.

"Vous verrez ici pas mal de conneries centrées dans très peu de lignes, pas mal de coups de blues aussi parce que je suis comme sa (sic). Alors si vous n'aimez pas... vous voyez la petite croix rouge en haut à gauche? (...) Wala clique! Sinon bonne visite!!!" Au-delà de la distinction espace privé/espace public, se pose donc également la question du dialogue dans et par le blog. Existe-t-il une réelle communication entre blogueurs puisque les avis contraires à ceux de l'auteur ne sont pas souhaités? Oui! Car, même si la tolérance et le respect des idées des autres semblent être des valeurs problématiques dans les blogs des jeunes, il reste indéniable qu'un blog seul n'existe pas. C'est dans la relation d'un blogueur à un autre, et puis d'un blogueur à tous les autres, que le phénomène de blogging chez les jeunes prend tout son sens.

Mais qui lit le blog d'un jeune? Les autres jeunes, pardi! Et ces derniers sont loin d'être des inconnus notamment parce que les principaux lecteurs d'un blog sont les amis de la vie réelle du jeune blo-



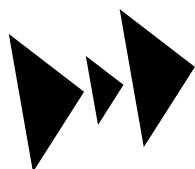
■ Sans considérer que tout va bien, nous ne pouvons pas non plus renier le potentiel communicatif et social des blogs.

gueur. Cette attitude différencie d'ailleurs profondément la blogosphère des jeunes de celle des adultes. Alors que les blogueurs adultes se connaissent rarement dans la vie réelle, les plus jeunes eux, bloguent avec leurs amis d'école, de leurs clubs sportifs, de leurs mouvements de jeunesse, etc. Ils prolongent leur jour née "réelle" en se retrouvant sur la Toile quitte à tisser des liens avec des nouveaux venus, des inconnus.

Finalement, ça "dé-blogue"-t-il vraiment? Sans considérer que tout va bien nous ne pouvons pas non plus renier le potentiel communicatif et social des blogs ainsi que des autres pratiques virtuelles qui leur sont liés (chat, forums, etc.). Quant aux dérapages incontrôlés de nos jeunes blogueurs, faut-il rappeler qu'il existe de nombreux outils et ressources en éducation au média Internet? A cela ajoutons les ateliers de sensibilisation pour une pratique critique et citoyenne des médias organisés dans le secteur associatif jeune. Alors? ■

■ (1) 0606 www.qpc.be/eqj.htm

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE



- CCOJ : vent calme, pas de précipitations
 - Première réunion de la CCOJ : élection d'un président
 - Deuxième réunion de la CCOJ : la feuille de route de la Ministre
- Budget Jeunesse : pas d'amélioration en vue
- Etats généraux de la culture. Conclusions générales
 - LA conclusion
 - La NÔTRE
- Etats généraux de la culture : Texte final concernant notre secteur, et commentaires
 - Ce qui nous est adressé directement
 - Là, où nous sommes évoqués
 - Là, où nous ne le sommes pas
- FESOJ : sur le front de l'emploi dans les OJ, les anciens ne sont pas égaux.
 - Une AG sans histoire ou presque
- Fonds aux Groupes à risques : la formation du personnel en OJ s'enrichit !

20
20
20
21
22
22
23
23
23
24
24
26
26
28
29
30



La CCOJ a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a été officiellement installée le 10 novembre 2005.

La CCOJ est dorénavant l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle est également l'interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.

L'animation a été prise en charge par le Directeur du Service Jeunesse. Celui-ci a géré la réunion de façon très efficace permettant à chacun de trouver sa place et son espace de parole. Il a amené chacun à exprimer ce qu'il souhaitait apporter à cette Commission.

CCOJ : VENT CALME, PAS DE PRÉCIPITATIONS

PREMIERE RÉUNION DE LA CCOJ : ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT

La Commission Consultative des Organisations de Jeunesse a tenu sa première réunion. Après les tumultes sur la désignation de ses membres par la Ministre, cette première s'est déroulée dans la sérénité (voir le Correspondance 92, p.18 à 20).

L'essentiel de la réunion tenait à l'élection d'un ou d'une présidente. Un candidat se présentait : Alain Maron, coordinateur du CIDJ, le Centre d'Information des Jeunes. Sa candidature était soutenue par sa confédération, le Reso-J, Réseau Socialiste des Organisations de Jeunesse. Le candidat a présenté ses constats, sa vision du secteur et son programme. En résumé, il décrit le secteur comme stigmatisé par une image négative due aux conflits qui le traversent et aux stratégies de « francs-tireurs » des uns et des autres. Son souhait est de construire une parole forte des Organisations de Jeunesse. Pour cela, il estime nécessaire d'apprendre à mieux se connaître afin de s'égaliser sur le plan des valeurs et des représentations. De même, il a souligné l'importance pour les membres de la CCOJ de disposer d'une information commune et valide pour que la parole de la CCOJ soit construite par tous et non par quelques experts, toujours les mêmes.

Un débat s'est engagé avec Alain Maron. Au cours de ce débat, chacun a pu l'interroger par rapport aux sensibilités de son OJ et dans le même temps, exprimer publiquement à l'ensemble de la Commission, les enjeux qui seront essentiels.

Ainsi, tout le monde a pu réaffirmer la nécessité de s'appuyer sur les différents textes qui cadrent les projets politiques dans le secteur sous cette législature :

La déclaration de politique communautaire (DPC). La DPC est l'accord de Gouvernement conclu entre les deux partis au pouvoir et qui acte leurs engagements pour cette législature. Un chapitre de cette DPC est consacré aux OJ.

Le CJC a entre autre, marqué l'importance que soit prise en compte l'engagement bénévole des jeunes jusque et y compris, dans le fonctionnement de la CCOJ qui compte des bénévoles parmi ses membres.

Au terme du débat, la CCOJ est passée au vote et a élu Alain Maron à l'unanimité.

Celui-ci a alors présidé la fin de cette première réunion au cours de laquelle l'agenda a été fixé. Deux points ont été esquissés : la rédaction du Règlement d'Ordre Intérieur et la nomination des experts membres de la CCOJ.

Le service Jeunesse a présenté un document de travail comme base de travail à la rédaction du ROI. Celui-ci sera repris lors de la deuxième réunion prévue le 9 janvier. La question de la nomination des experts fera l'objet d'un travail de définition des critères préalables pour permettre de définir ce que la CCOJ attend de ses experts.

DEUXIEME RÉUNION DE LA CCOJ : LA FEUILLE DE ROUTE DE LA MINISTRE

Le 9 janvier, la CCOJ s'est réunie pour la seconde fois. Un premier travail de définition des critères pour désigner les trois experts membres de la CCOJ a donné lieu à des résultats intermédiaires :



Les OJ sont invités à présenter des candidats. Le but est d'avoir des experts motivés et présents, porteurs de compétences utiles pour la CCOJ et si possible, d'éviter que ces experts soient « attribués » à l'une ou l'autre confédération selon une logique d'étiquetage. Lors de la prochaine réunion, le débat sera sans doute à nouveau remis sur la table. Il faut constater que les représentations sur la notion, le rôle et le choix des experts sont divergentes actuellement.

Dans un second temps, la Commission s'est penchée sur un des plus gros travaux à réaliser cette année : le traitement des dossiers de reconnaissance triennale des Organisations de Jeunesse.

La CCOJ s'est dotée d'une méthodologie dans laquelle elle entendra l'avis du Service de la Jeunesse et de l'Inspection sur toutes les OJ. Elle se ralliera aux avis positifs et travaillera sur les avis négatifs : lecture des dossiers et visite avant de se prononcer. Dans cette procédure, nous regrettons le fait qu'une démarche pleinement contradictoire n'ait pas été choisie.

Un travail sur le ROI a ensuite été entamé. Il a débouché sur la désignation d'un groupe de travail mandaté pour proposer un projet de ROI sur lequel la Commission pourra ensuite débattre et se mettre d'accord.

Enfin, Marylène Toussaint, attachée de la Ministre de la Jeunesse est venue nous présenter la feuille de route qui reprend les projets et engagements de la Ministre pour le secteur. Pour organiser la réforme du décret qui reconnaît et subventionne les OJ, la Ministre propose la méthodologie suivante : l'évaluation se fera dans un rapport entre trois éléments : ce qui existe et se pratique dans les OJ, une évaluation de ce qui se fait au regard du décret ainsi que les options de la Ministre.

Ces options nous seront communiquées le 15 février. Elles s'inspireront grandement des différents documents dans lesquels ces questions politiques ont été abordées depuis le début de la législature : la Déclaration de la Politique Communautaire, la note des médiateurs, le rapport final des Etats Généraux de la Culture. D'ici là, la CCOJ aura à construire une méthodologie d'évaluation du secteur avec les Observatoires. Cette évaluation sera réalisée entre février et novembre 2006. Le but est d'écrire un nouveau décret pour 2007.

Chacune de nos OJ est reconnue pour trois ans. Cette année doit donc marquer l'obtention d'une nouvelle reconnaissance triennale. Pour ce faire, les OJ ont introduit un dossier qui fera l'objet d'une analyse et d'un avis favorable ou défavorable de trois structures : les services de l'Inspection de la Culture, le Service Jeunesse et la CCOJ. Ces trois avis sont transmis à la Ministre qui octroie la reconnaissance.

Une démarche contradictoire est une démarche dans laquelle les avis de la CCOJ et des pouvoirs publics représentés par les deux Services (Inspection et Jeunesse) auraient été confrontés sur tous les dossiers. Malheureusement, l'énergie a fait défaut pour mettre en œuvre une démarche comme celle-là. Les dossiers sont toutefois disponibles et accessibles pour les membres de la CCOJ qui le souhaitent.

BUDGET JEUNESSE : PAS D'AMÉLIORATION EN VUE.

Il est tout frais dans les bacs, sorti le mois passé... « Il » c'est le budget 2006 de la Communauté Française, une brique indigeste qui nous concerne tous. Individuellement puisque ce sont nos sous qui sont dépensés et professionnellement puisque ce sont aussi les moyens de nos Organisations qui sont en jeu.

CES « ENVELOPPES » QUI GARNISSENT LES « PORTEFEUILLES »

Un budget public est le fruit de négociations entre ministres. Des « enveloppes » leur sont réparties qu'ils répartissent eux-mêmes entre leurs différentes compétences propres et entre les différentes procédures de dépenses. Dans le cas qui nous concerne,

La Communauté Française a réalisé son budget pour l'année 2006. Décidé collectivement pour les grandes lignes, il dépend de chaque ministre pour les détails. Fadila Laanan, Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse, nous avait parlé de différentes améliorations « possibles » du budget Jeunesse. Pourtant, il est légèrement inférieur à celui de l'année passée indexé.



Le PACA – Plan d'Action pour la Charte d'Avenir, défini en 2003, concerne les marges budgétaires nouvelles dégagées pour la Communauté française suite au refinancement de celle-ci.

Fadila Laanan devait donc négocier son enveloppe avec ses camarades afin d'avoir des moyens pour la culture, l'audiovisuel, l'éducation permanente et la jeunesse. Pour la jeunesse, elle pouvait décider de les répartir entre procédures « ordinaire » ou « extraordinaire », entre OJ ou Centres de Jeunes...

SUBSIDES ORDINAIRES STABLES, SUBSIDES EXTRAORDINAIRES EN DÉCLIN

Face au budget Jeunesse 2006, notre attention s'est portée sur trois éléments :

- Le premier est le montant des subventions alloué au « fonctionnement » (subsidés ordinaires et PACA).

Des augmentations avaient été promises ou sous-entendues et elles n'ont pas été complètement rencontrées. Afin de camoufler la diminution des subsidés ordinaires par l'augmentation du PACA, la ministre a utilisé un stratagème technique : elle a fusionné les deux montants. Au final ces montants ne sont qu'indexés. Les Organisations de Jeunesse continuent donc à être mal subventionnées.

- Le second est le montant des subventions alloué à « l'animation ». On constate que les Subsidés Extraordinaires sont réduits à portion congrue en 2005 ils correspondront à la moitié de ceux de 2004 et aux deux tiers de 2005. La CF finance donc moins bien les projets exceptionnels qui constituent souvent notre quotidien. Globalement le budget « Jeunesse » n'est donc pas tout à fait indexé.
- Un troisième élément nous inquiète. Les procédures de liquidation des différents montants ne sont toujours pas éclaircies. Le décret de 80 n'est pas appliqué pour le calcul des subventions. Nous ne savons pas comment le Service Jeunesse effectue ses calculs et quelle procédure de liquidation il utilise pour toutes les OJ. Nous espérons un éclaircissement à l'occasion de la présentation du budget 2006, mais il n'aura pas eu lieu.

B.C.

ETATS GÉNÉRAUX DE LA CULTURE. CONCLUSIONS GÉNÉRALES

En novembre dernier, le rapport final des Etats Généraux de la Culture est sorti. Avec ce document, un processus d'un an se clôture. Nous avons suivi ces EGC et vous en avons fait part dans les Correspondance n°87, 88 et 90. Quelle en est LA conclusion et quelle est notre conclusion ?

LA CONCLUSION

Les EGC avaient pour but la refondation de la politique culturelle. Au final, elle se traduit par un objectif : émanciper ; deux missions : garantir la diversité et l'accessibilité, et six principes d'action : la transversalité, la qualité, l'équité, l'interculturalité, la participation et les chaînes culturelles.

Quasi toutes les nouvelles mesures visent

- les opérateurs culturels au sens de l'art et de l'audiovisuel (théâtres, cinéma, arts plastiques, littératures, radios et télévisions etc.),

Pour notre Ministre, Fadila Laanan : « La culture doit servir à ce que chacun devienne « l'artiste de sa vie ». Seule l'autorité publique peut garantir la diversité nécessaire à cette émancipation, permettre l'accès à la culture pour tous, et valoriser le travail des acteurs culturels. »



- les structures telles que les centres culturels, les bibliothèques,...
- et les artistes en tant que personnes.

Des réformes dans l'administration, les contrats-programmes et les évaluations sont également prévues ainsi que divers plans financiers.

Le secteur de la Jeunesse est mentionné dans la partie consacrée au public, la partie 5. entre le renforcement de la lecture publique et le soutien à un double réseau de libraires et disquaires de qualité, on retrouve :

- 5.7. Adopter une nouveau décret pour les OJ (déposé début 2007),
- 5.8. Stabiliser le secteur des Centres de Jeunes (financièrement),
- 5.9. Décentraliser l'information jeunesse (via le web)
- 5.10. Réformer le Conseil de la Jeunesse d'Expression Française (CJEF)
- 5.11. Mettre les infrastructures accueillant les activités jeunes en conformité.

LA NÔTRE

Depuis les rencontres thématiques, ce n'est pas véritablement la satisfaction qui qualifie au mieux notre sentiment envers ces EGC. Aussi bien la procédure que l'évolution des idées nous apparaissent comme un leurre.

Les appeler « Etats Généraux des opérateurs artistiques » nous semble plus représentatif de ce qu'ils ont véritablement été. Ce ne sont pas les cinq dispositions concernant la Jeunesse qui changeront ce constat. Il aurait été préférable tant pour les opérateurs artistiques que pour les autres versants de la culture (éducation permanente, jeunesse) de nommer correctement ce processus.

Aussi, comme nous le disions au moment du rapport intermédiaire, nous n'avons pas l'impression que les priorités énoncées et les thématiques privilégiées soient véritablement issues des EGC. Depuis un an, nous entendons ces termes mis en exergue dans cette conclusion : accessibilité, transversalité, synergies, etc. Ils étaient annoncés dès le début de la démarche, dès l'introduction. Pas sûr que pareil dispositif les ait légitimés.

Les EGC sont clôturés. Ils ont fait parler d'eux et de la Ministre. Un nouveau site de la culture a été créé. Et pour nous ? Ce qui a changé devait l'être et ne résulte pas des EGC.

E.M.

ETATS GÉNÉRAUX DE LA CULTURE. TEXTE FINAL ET COMMENTAIRES

Le rapport consacrant les travaux des Etats généraux de la culture définit six principes d'actions. Les mesures touchant explicitement le secteur jeunesse se retrouvent dans la cinquième partie consacrée à l'accessibilité pour tous et participation de tous à la culture. Nous présentons ici le texte complet concernant notre secteur. Plus largement, nous vous proposons aussi d'autres extraits qui concernent les OJ. Elles y sont soit, simplement évoquées, soit absentes alors qu'elles auraient pu l'être.

Dans cet article, nous utilisons une numérotation des points identique à celle du rapport. L'intégralité de ce texte est disponible sur demande à cjc@cjc.be.

Dans l'article suivant, nous vous proposons le texte complet de ces mesures. Nous relevons et commentons également d'autres extraits de ce rapport final concernant la Jeunesse.

Les EGC étaient chargés de refonder les politiques culturelles. Les conclusions ont fait l'objet d'un accord en gouvernement, elles disposent donc d'une valeur politique importante. Ce texte définit le programme « culture » pour les prochaines années de la législation. Nous supposons que ce statut motive la présence de mesures autres que celles purement issues des EGC.



Les décrets actuels sont effectivement à retravailler par rapport à la situation actuelle des OJ. Cette mesure n'est pas issue des Etats généraux. Un nouveau décret devait être rédigé compte tenu de ce constat.

CE QUI NOUS EST ADRESSÉ DIRECTEMENT

5.7. ADOPTER UN NOUVEAU DÉCRET POUR LES ORGANISATIONS DE JEUNESSE

Le décret de 1980 et son décret modifiant de 2004 sont inadaptés à la situation actuelle des organisations de jeunesse (complexité administrative, manque de transparence, critères de reconnaissance peu élaborés et non actualisés) et à l'évolution de leurs pratiques.

Le projet vise à proposer un nouveau décret adapté qui prendra mieux en compte la réalité de terrain des organisations de jeunesse. Le projet rencontrera la volonté de simplification administrative, la diversification des modes de participation des jeunes, la mise en réseau et la mobilité sociale des publics jeunes, pour favoriser le développement individuel, collectif et l'engagement des jeunes. Il s'agira aussi d'actualiser les critères de reconnaissance et de favoriser davantage la prise en compte des publics jeunes fragilisés.

Opérateurs :

Concertation du nouveau projet décret avec la Commission Consultative des Organisations de jeunesse (CCOJ). Informations de l'Observatoire de la Jeunesse.

Délais :

dépôt du projet début 2007

Budget spécifique supplémentaire :

100.000 euros en 2007, 400.000 euros en 2008 et 400.000 euros en 2009.

5.8. STABILISER LE SECTEUR DES CENTRES DE JEUNES

Suite à l'adoption du décret du 20 juillet 2000, un moratoire de 5 ans a été imposé au secteur. Les demandes se sont accumulées et à l'issue du moratoire en 2005, le passif s'élève à 1.260.000 euros. Le décret dans sa mouture actuelle ne permet pas de choix prioritaires. Depuis 10 ans le nombre de centres a doublé. D'autres politiques se sont développées en matière de jeunesse au niveau local, soutenues par les communes ou les régions.

[Les priorités d'agréments seront fixées et tiendront compte du maillage territorial, des quartiers en difficulté et de la population afin d'assurer un développement de qualité de ce secteur. Un plan d'apurement du passif en quatre ans sera mis en œuvre.]

Opérateurs :

service jeunesse, Commission consultative des Centres de jeunes.

Délais :

Dès 2006

Budget spécifique supplémentaire :

20150.000 euros, 2007 : 250.000 euros, 2008 : 400.000 euros, 2009 : 400.000 euros

5.9. DÉCENTRALISER L'INFORMATION JEUNESSE

L'information jeunesse repose sur des réseaux et des outils médias. Elle n'est pas nécessairement toujours accessible là où les jeunes vont.

Tout en maintenant la garantie d'indépendance de l'information, il s'agit de consolider l'information labellisée sur le web. Une circulaire sera envoyée à l'administration pour



solliciter une plus forte décentralisation dans les écoles, universités, maisons de jeunes, festivals, festivités régionales importantes, les bibliothèques.

L'accent sera aussi mis sur la sensibilisation à l'engagement bénévole des jeunes.

Opérateurs :

Administration et centres d'information jeunesse

Délais :

Circulaire courant 2006

Budget :

Inchangé

5.10. RÉFORMER LE CONSEIL DE LA JEUNESSE D'EXPRESSION FRANÇAISE (CJEF)

Le CJEF a été créé en 1977. Aujourd'hui, la politique de la jeunesse a évolué ainsi que les modes de participation des jeunes. Le rapport des jeunes à la politique et à l'engagement a changé.

Il est donc devenu indispensable de réformer le CJEF, de le rajeunir, de prendre en compte toutes les formes de participation des jeunes, de l'ouvrir à tous les publics jeunes et de renforcer le soutien pédagogique à la participation des jeunes. La mise en place toute récente du Comité de Coordination des organisations de jeunesse (CCOJ) contribue à permettre cette réforme.

Une instance plus restreinte, plus jeune, plus équilibrée entre les sous-secteurs de la jeunesse et plus orientée sur les modes d'expression des jeunes remplacera le CJEF. Les actions décentralisées seront privilégiées. L'instance aura pour mission d'émettre des avis sur toutes les questions de société qui concernent les jeunes à son initiative ou à la demande du Gouvernement et de tous les niveaux de pouvoirs. Elle mettra en œuvre une base de données de bonnes pratiques en matière de participation citoyenne des jeunes et contribuera à leur valorisation.

Opérateur :

Groupe de travail composé de représentants des Organisations de jeunesse, des Centres de jeunes, des AMO et d'associations non reconnues.

Délais :

GT dès 2006 – Finalisation en 2007

Budget :

100.000 euros pour les moyens humains et le fonctionnement dès 2007.

METTRE LES INFRASTRUCTURES ACCUEILLANT LES ACTIVITÉS DE JEUNES EN CONFORMITÉ

De nombreuses infrastructures comme les maisons de jeunes nécessitent des mises en conformité ou des moyens en équipement. Certaines ont été fermées.

Des baux à rénovation seront autorisés pour des biens privés pris en location par les associations de jeunes. Cette autorisation nécessite une modification réglementaire.

Par ailleurs, les Régions et Communes seront concertées sur ce sujet (dans le cadre des concertations régionales).

« A cet endroit, l'engagement bénévole est reconnu et relayé. Il nous paraît indispensable d'accompagner cette reconnaissance de mesures concrètes pour le soutenir et le valoriser. Ce type d'engagement ne doit pas simplement se retrouver dans l'accès à l'information. Par exemple, il doit aussi faire l'objet de mesures concrètes quant à l'accès aux infrastructures publiques (sportives, culturelles, centres de prêts de matériels, centres d'hébergement, etc.) »

« Avec l'instauration de la CCOJ (Commission Consultative des Organisations de Jeunesse), le CJEF se retrouve soustrait d'une série de missions. La redéfinition de son rôle, des acteurs présents, de ses modes de fonctionnement est indispensable. »



La problématique des locaux est centrale. Le rapport fait état d'une mise en conformité, ce qui est très bien pour les groupes disposant de locaux. Mais cela ne suffit pas pour ceux qui n'y ont pas accès de façon permanente et qui sont déplacées au gré des volontés du propriétaire des lieux, notamment les communes. A ce sujet Nous souhaitons que la Communauté Française adopte une politique volontariste sur tout le territoire.

Qui réalisera ces émissions ? Fera-t-on appel aux OJ, Centres et maisons de jeunes ?

Sont concernées : les écoles, les associations d'éducation permanente et de jeunesse. A noter qu'il n'y a pas de nouveaux moyens prévus pour la mise en œuvre de cette mesure.

Cette mesure est une démarche positive. C'est une première étape. Pour une réelle accessibilité de la culture, il serait nécessaire d'élargir cette gratuité aux musées qui ne dépendent pas directement de la Communauté Française et à d'autres infrastructures culturelles.

Opérateurs :

Administration, Régions, Communes

Délais :

Révision de la réglementation :
fin 2006

Budget supplémentaire :

200.000 euros /an à partir de 2007

LA OU NOUS SOMMES ÉVOQUÉS

5.3. SOUTENIR LA PROXIMITÉ DANS LES TÉLÉVISIONS LOCALES

Le financement des télévisions locales n'est pas objectivé.

Le décret, modifié en 2005, sur la radiodiffusion introduit le principe de la conclusion d'un contrat de gestion avec définition des missions de service public, dont celles d'éducation, de culture et d'information de proximité, qui font l'objet du financement. En particulier, un espace sera proposé pour des émissions favorables à l'engagement citoyen et jeune.

5.13. EDUQUER AUX MÉDIAS

L'éducation aux médias est peu présente à l'antenne de la RTBF et ne fait pas l'objet de cours systématisés dans l'enseignement.

Lors de l'élaboration du Contrat de gestion de la RTBF et des télévisions locales, le Gouvernement sollicitera une prise en compte d'émissions d'éducatrices aux médias et à l'image.

Les initiatives scolaires et culturelles visant à un apprentissage critique de l'image et des médias seront renforcées.

Par ailleurs, la reconnaissance du travail du conseil

d'éducation aux médias sera formalisée par un statut juridique solide (décret).

5.4. AUGMENTER L'ATTRACTIVITÉ DES MUSÉES

Les musées conventionnés avec la Communauté française seront d'accès gratuit pour tous les groupes scolaires, les organisations de jeunesse, les maisons de jeunes, les étudiants en académie ou conservatoire, dès septembre 2006. Les coûts de cette opération seront compensés par la Communauté. De même, ils seront ouverts gratuitement à tous, un jour par mois dès mars 2006.

Outre la mesure de gratuité des musées, un décret revalorisant le secteur des musées a été voté. Son arrêté d'application prévoit un plan pluriannuel de revalorisation de 2006 à 2010 (budget spécifique supplémentaire de 3 500 000 euros prévu sur quatre ans).

LA OU NOUS NE LE SOMMES PAS

2.2. RENFORCER LES SYNERGIES

Malgré les intentions louables de leurs concepteurs et des aspects efficaces, quelquefois, les dispositifs de coopération territoriaux (les Contrats culture, les Contrats de pays et les Agences régionales de développement culturel) mis en place n'atteignent globalement pas les objectifs initialement fixés. Plusieurs raisons en sont la cause dont notamment le choix des entités administratives dont les délimitations s'avèrent parfois



peu pertinentes sur le plan culturel. Par ailleurs, les synergies entre opérateurs et les circuits de diffusion intra-communautaires sont trop peu développés.

2.3. PROMOUVOIR LES PROJETS INTERSECTORIELS

Les Etats généraux ont souligné les difficultés observées dans le traitement par la Communauté des projets transversaux au moment même où les acteurs culturels s'accordent à dire que l'innovation passe en grande partie par ce type de projet.

2.9. ACCOMPAGNER LES POLITIQUES CULTURELLES

Conseil général des politiques culturelles

Face à la nécessité de désenclaver la culture et de renforcer sa place dans la société, il s'impose de créer une structure de réflexion prospective : le Conseil général des politiques culturelles. Il formulera des avis et propositions sur demande des pouvoirs publics, ou d'initiative, à propos de la pertinence, la conception, l'accompagnement, l'évaluation des politiques culturelles. Il s'attachera à la cohérence et à la pertinence des politiques culturelles menées au sein de la Communauté française comme à celles déployées par d'autres niveaux de pouvoirs dans les deux Régions concernées. Le Conseil général pourra donc rendre avis sur des dispositifs pris par d'autres niveaux de pouvoir dès lors qu'elles ont un impact direct ou indirect sur les politiques culturelles de la Communauté.

En aucune hypothèse, le Conseil général ne se prononcera sur le projet spécifique d'un opérateur culturel particulier.

Cet angle d'approche explique que le Conseil général sera composé en grande partie de personnalités du monde culturel et de la société civile, par exemple issues des domaines ci-après : enseignement et formation, audiovisuel et industries culturelles, développement urbain, action associative, développement régional, politiques sociales, politique internationale. Bien entendu, l'administration sera représentée au sein du Conseil pour s'assurer d'une communication directe avec lui.

L'Observatoire des Politiques culturelles assumera le secrétariat et produira les recherches utiles aux travaux du Conseil général. Le comité d'accompagnement de l'Observatoire sera dissous et remplacé par le Conseil général.

Le programme de travail du Conseil sera défini, sur base de propositions que formulera le Gouvernement. Le code des matières culturelles en constituera l'un des chantiers.

03. 4.10. CONSOLIDER L'INFORMATION CULTURELLE

Pour soutenir l'accès à la diffusion, les usagers comme les acteurs culturels doivent disposer d'informations actualisées, facilement accessibles et centralisées.

Dès le début 2006, un site portail (www.culture.be) sera opérationnel. Cet outil connaîtra de multiples développements, notamment en matière de simplification administrative et d'appui aux relations internationales.

Créer une banque de données pour le matériel

Certains opérateurs disposent de leurs propres réserves, parfois sous-utilisées, alors que d'autres louent ou achètent du matériel à usage limité.

Un site internet spécifique lié au portail culture reprenant les stocks disponibles à la location chez tous les opérateurs culturels sera mis en œuvre dès fin 2006. Ce site comportera bien entendu aussi l'information sur les réserves du centre de prêt de Naninne et des dépôts décentralisés.

Il apparaît essentiel d'intégrer les Organisations de Jeunesse dans les notions d'intersectorialité, transversalité, de synergies, etc. afin de favoriser les échanges entre notre secteur et d'autres secteurs du champs culturel. De même, lorsque l'on aborde les dimensions de diversité culturelle (p. 18 et suivantes du rapport), il importe de développer les dimensions associatives jeunes qui sont dans certains cas de l'ordre de l'éveil et de la production artistique mais qui privilégient également d'autres pratiques que nous souhaiterions voir présentes et soutenues.

A nos yeux, le Conseil Général de la culture devrait être composé de représentants de tous les sous-secteurs de la culture, celui des Organisations de Jeunesse y compris. Cela ne semble pas être actuellement le cas à la lecture du rapport.



Dans ce point, nous souhaiterions que la Jeunesse et les Organisations de Jeunesse soient intégrées dans le versant information pour le grand public. Il serait particulièrement pertinent de développer un espace sur le site portail www.culture.be et de donner accès à une banque de donnée qui visualiserait bien l'action des OJ.

Même remarque que sur les points traitant des synergies, transversalités, etc. Les Organisations de Jeunesse et le secteur Jeunesse plus largement devraient être reconnues comme de véritables partenaires culturels. Il importe de développer bien plus que des partenariats entre culture et écoles, des partenariats entre écoles-familles-culture-OJ. Ce qui est en jeu ici tient à la reconnaissance des pratiques culturelles qui visent l'émancipation et la citoyenneté, plus que la production artistique pure.

Structure fédérative regroupant les Organisations de Jeunesse, les Fédérations de Centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l'accueil de l'enfance.

La FESJO organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeurs au sein de la CESSOC et vis-à-vis du monde politique et des syndicats.

Diffuser l'inventaire des lieux disponibles

De nombreuses écoles, de multiples lieux publics ou privés, des équipements culturels ou des équipements multidisciplinaires peuvent être mis à la disposition d'artistes ou d'associations. Le développement du portail culture comportera un inventaire de ces ressources et fera connaître leurs conditions d'ouverture ou de mise à disposition.

Délais :

www.culture.be : 2006

matériel :

fin 2006

Inventaire lieux :

2007

Budget spécifique supplémentaire :

50.000 euros à partir de 2007

5.2. STIMULER LES INITIATIVES ENTRE CULTURE ET ÉCOLES

La place de la culture et de l'expression artistique à l'école est généralement ressentie comme insuffisante avec les conséquences que cela induit pour l'accès à la culture et surtout pour l'épanouissement de la personnalité des enfants. La co-existence de deux décrets sur cette problématique ne permet ni aux opérateurs, ni aux écoles de s'y retrouver. Dans le même temps, bon nombre d'outils pédagogiques et de services pédagogiques ont été développés dans les organismes culturels. Ils restent insuffisamment connus du milieu enseignant.

Un nouveau projet de décret, fusionnant et reformulant les deux décrets existants sera proposé fin 2005. Une redistribution des crédits utilisés à cette fin sera réalisée après analyse des dépenses réelles par les deux départements.

De même, un inventaire des outils pédagogiques et une meilleure communication de ceux-ci vers les enseignants sera réalisé par l'administration. Un plan conjoint « éducation-culture » stimulera plus systématiquement les rencontres d'artistes à l'école.

Des modules de formation continuée destinés aux instituteurs et professeurs seront créés.

Délais :

Plan conjoint reprenant ces différentes mesures fin 2005

E.M.

FESJO : SUR LE FRONT DE L'EMPLOI DANS LES OJ, LES ANCIENS NE SONT PAS ÉGAUX

Le financement de l'emploi dans notre secteur est un dossier complexe. Néanmoins, il devient de plus en plus important d'en maîtriser les tenants et les aboutissants pour pouvoir comprendre et gérer efficacement les relations entre employeurs et travailleurs au sein des OJ. Bien plus, comprendre ces éléments, c'est aussi faire fonctionner la démocratie. En effet, ce dossier devient de plus en plus technique. La maîtrise de cette technique permet de contrôler les choses au détriment de ceux qui gèrent les OJ, les responsables des OJ (coordinateurs, secrétaires généraux) mais aussi les bénévoles des



Assemblées Générales et des Conseils d'administration en particulier.

En juin, le Gouvernement était tombé d'accord avec les représentants des employeurs (Cessoc, Confédération des employeurs du secteur socioculturel) et des travailleurs (les trois syndicats : CSC, FGTB et CGSLB) pour financer la reprise du plafond d'ancienneté de 8 ans à 14 ans. Qu'est-ce à dire ?

Le salaire du travailleur est soumis à deux variables : l'échelon barémique et l'ancienneté du travailleur.

Par ailleurs, plus le travailleur a d'années d'ancienneté dans la fonction chez l'employeur et plus son salaire augmente.

Le plafond de l'ancienneté est un dispositif transitoire qui vise à empêcher une explosion des coûts salariaux dans les Organisations de Jeunesse. En effet, les emplois qui sont insuffisamment financés par les pouvoirs publics ne permettent pas de payer l'ancienneté réelle des travailleurs. C'est pourquoi, un plafond peut être appliqué. Ce plafond était fixé à 8 ans. L'accord de juin prévoit de le faire passer à 14 ans. Cela suppose que le Gouvernement apporte des subventions pour financer cette évolution salariale chez les travailleurs.

Fin novembre, le Gouvernement a proposé un dispositif à prendre ou à laisser. Le laisser supposait de refuser les subsides et d'assumer, sur les fonds des OJ, la levée du plafond. Le dispositif a été accepté du bout des lèvres car il suscite une réelle injustice au sein de la Fesoj. En effet, le Gouvernement établit trois catégories de travailleurs. Il exclut la première catégorie du droit à la subvention ce qui oblige les OJ à assumer seule la levée du plafond. Il subventionne la levée du plafond à 100 % pour une seconde catégorie. Il établit enfin une troisième catégorie de travailleurs pour lesquels la Communauté Française apporte 50 % des moyens nécessaires à la levée de l'ancienneté et oblige l'OJ à apporter les 50 % restants.

Ainsi, les travailleurs plafonnés à 8 ans et subventionnés dans le cadre des programmes d'aide à l'emploi en Région Wallonne ou en Région Bruxelloise ne feront pas l'objet d'un apport en subsides de la Communauté Française. L'employeur, l'OJ devra assumer seule la levée du plafond à 14 ans.

Les travailleurs financés par des subsides de la Communauté Française et plafonnés à 8 ans seront subventionnés pour lever ce plafond jusqu'à 14 ans.

Les travailleurs dont le salaire est financé par le fonds Maribel ou par l'OJ en propre, recevront 50 % des subsides nécessaires à la levée du plafond.

Cette mesure introduit une inégalité complète entre les OJ et entre les travailleurs. La Fesoj s'est vu obligée d'accepter ce dispositif. Elle a écrit une lettre à la Ministre de la Jeunesse afin de la rencontrer et de lui exposer son insatisfaction et ses revendications par rapport à la levée définitive de l'ancienneté.

UNE AG SANS HISTOIRE, OU PRESQUE

Dans le Correspondance 92, nous vous informions de la prochaine AG statutaire de notre fédération d'employeurs. Celle-ci a bien eu lieu et a procédé à l'approbation des statuts proposés par le CA. Les modifications que ceux-ci entraînent sont pour rappel, l'introduction d'un système de vote plural en AG, la systématisation d'une majorité de 70 % des voix pour toute décision en CA ou en AG, l'identification des personnes morales comme membres de l'AG et du CA et l'augmentation du nombre d'administrateurs.

Sommairement, l'échelon barémique correspond à un place sur une échelle de barèmes. Cette place dépend de la fonction occupée par le travailleur dans l'organisation de jeunesse. Les barèmes sont plus ou moins importants suivant que le travailleur occupe un échelon 6 ou un échelon 1.



Le fonds aux groupes à risque est le fond de formation du secteur. Chaque année, il subventionne des actions de formation déterminées sur base d'appel à projets. Les OJ peuvent donc profiter pleinement de ces moyens financiers pour développer la formation de leurs travailleurs.

Sur ce dernier point, une modification de dernière minute est intervenue et le nombre définitif a été fixé à 21 plutôt qu'à 20. La raison est assez simple, deux places restaient à pourvoir pour trois candidats. Aucun des candidats n'a souhaité se retirer, le risque était grand de ne voir aucun candidat être élu. Plutôt que de risquer de crispier les relations entre OJ et d'élire un CA incomplet, la proposition de compromis a consisté à augmenter le nombre d'administrateurs d'un siège. Tous les candidats avaient alors la possibilité d'être élu.

Saluons et félicitons l'introduction de Julien Hordies, Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Patros comme nouvel administrateur de la Fesoj. Celui-ci vient grossir les rangs des administrateurs CJC au nombre de quatre : Julien de la FNP, Eric de Jeunesse et Santé, Annick des Gîtes d'étape du CBTJ et Brice du CJC.

B.M.

FONDS AUX GROUPES A RISQUE : LA FORMATION DU PERSONNEL EN OJ S'ENRICHIT !

L'année 2006 commence et les projets de formation sur lesquels le fonds sera attentif seront les suivants :

Des projets de formation « classiques » en gestion, comptabilité, informatique, communication, etc.

Des projets de formation plus particuliers au secteur socio-culturel qui pourront prendre la forme suivante : échanges de travailleurs entre organisations, des supervisions d'équipe, des projets de tutorat où un travailleur expérimenté « forme » un travailleur à sa fonction.

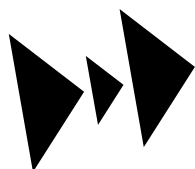
Enfin, et c'est la grande nouveauté, un dispositif de formation pour les responsables de la gestion des compétences des travailleurs et en particulier, la gestion des actions de formation sera organisée. Cette formation à la réalisation d'un plan de formation s'adresse aux responsables du personnel. Elle vise à leur apporter les compétences pour développer un plan de formation qui articule les formations, les besoins des travailleurs et ceux de l'OJ de manière continue sur plusieurs années.

Pour suivre la mise en route de tous ces projets, n'hésitez pas à lire attentivement vos prochains Correspondances et à lire la Newsletter hebdomadaire du CJC.

B.M.



DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS



- Appel aux OJ !
- Parole aux OJ à l'A.G. du CJC du 12 janvier
- ACMJ : Atelier Vidéo avec le CBTJ d'Ovifat
- GCB : Journée d'étude du 22 octobre à Mozet
- GCB : Dayroute 4 février
- Volontariat d'Entraide et Amitié : les formations au 1^{er} trimestre 2006
- Volontariat d'Entraide et Amitié : Zinneke Parade 2006
- J/CSC : pas de cadeau pour le travail des enfants
- Revue de presse :
 - Quand les jeunes s'en mêlent : Volontariat E&A y était
 - Le Kit « Starting bloque » de J&S est disponible
 - Action des J/CSC contre le travail des enfants
 - Félicitations à Marc Becker, nouveau secrétaire national de la CSC
 - Dieu ? Bof. Chrétien ? Oui !

32
32
34
34
34
34
35
35
36
36
37
38
40
41



APPEL AUX DJ !

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager ? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante : correspondance@cjc.be

PAROLE AUX DJ A L'AG DU CJC DU 12-01-06

Lors de chaque assemblée du CJC, la parole est donnée aux délégué(e)s des OJ membres afin qu'ils partagent l'actualité, les projets et activités ou encore les préoccupations de leur organisation :

JOC :

Mathieu Diku nous annonce que la campagne bisannuelle de la JOC « Altern'activons-nous » dans notre commune ! sera lancée le samedi 4 février dans la salle des conférences du Hall des Expos à Namur. Le thème de la campagne cadre avec les élections communales qui auront lieu cette année.

Au programme : présentation d'un jeu géant, grandeur nature, qui permet de tester nos connaissances concernant le fonctionnement de la vie politique et citoyenne au niveau de la commune. Ce jeu sera ensuite utilisé par et dans les groupes locaux.

L'après-midi débutera avec la projection d'un montage vidéo d'un quart d'heure qui déclinera le sujet « Jeunes et politique » selon les 4 thèmes retenus pour la campagne : l'accès des jeunes à l'emploi, à la formation, aux loisirs et à la consommation.

Une table ronde avec des invités provenant de la vie associative jeune et adulte réagira ensuite à la présentation des résultats d'une enquête action sur ce que vivent les jeunes aujourd'hui.

Suivront, les informations sur la campagne et sur les outils interactifs qui l'animeront.

Les jeunes s'exprimeront au travers de jeux scéniques sur leur réalité de vie.

Enfin, la soirée sera de fête : place aux concerts.

Invitation cordiale à toutes et à tous. P.A.F. : 5 euros (repas compris).

J&S :

Eric Olbregts rappelle le Congrès de J&S qui se tiendra le week-end du 14-15 octobre 2006 à Heer sur Meuse. Bien que l'organisation soit reconnue dans la catégorie « Services », le thème de ce congrès, « L'esprit de mouvement », permettra aux participants de questionner ce qui fait esprit de mouvement dans l'association et qui est reconnu comme faisant partie de l'identité de J&S.

Outre la préparation du congrès qui mobilise les permanents et animateurs de J&S, Eric signale que trois autres projets sont en train d'être finalisés :

- Le projet de séjours pour enfants en surcharge pondérale : ce projet portera sur toute une année, avec plusieurs séjours avec intervalle afin de pouvoir suivre les enfants sur le moyen terme. Pour augmenter les chances de réussite, le projet associera la famille et la fratrie.
- Parmi les publications récurrentes de J&S, la troisième brochure traitant des jeunes dès 18 ans et leur accès à l'auto-

nomie, va paraître bientôt (nouvelle édition).

- L'élaboration d'un Jeu sur la sécurité sociale est sur le point d'aboutir.

Par ailleurs, J&S dispose, après révision complète de son projet pédagogique, d'un cadre global de renouveau pédagogique plus complet.

Enfin, à partir d'un plan autour de l'alimentation, lancé au niveau fédéral, et conjugué en Communauté française par plusieurs cabinets (santé, enfance, enseignement) pour aboutir à un plan concernant l'alimentation à l'école, J&S a été contacté par le cabinet Arena (enseignement) afin d'élaborer, ensemble avec les jeunes mutualistes socialistes, un guide qui compilera tout ce qui existe à ce sujet.

FNPF :

Les prochaines activités prévues au Patro sont :

- Samedi, 4 février 2006 : première édition d'une formation à destination des cadres régionaux et fédéraux. Elle proposera des formations pour toutes les fonctions existantes au Patro.
- Proposition aux patros, au niveau local, d'organiser des « journées portes ouvertes » le samedi 22 et dimanche 23 avril 2006. L'objectif de ces journées est de s'ouvrir aux autorités communales, à la presse et au grand public pour montrer ce que fait le Patro local, rapprocher le Patro des interlocuteurs politiques au niveau local et réaliser un travail de relations publiques et de publicité. Parallèlement, le secrétariat fédéral travaillera à la promotion du Patro et fournira les tracts de présentation du Patro et un stand du Patro. De même, un travail de promotion est réalisé via le site internet www.patro.be
- La traditionnelle vente du chocolat Patro a lieu fin mars.

VOLONTARIAT E&A :

- L'association participera à la Zinneke Parade 2006 (voir pavé ci-après). Elle cherche encore des volontaires pour les différents ateliers : costumes, musique, danse, jonglerie, chars, maquillage. Toute personne intéressée peut contacter Céline au 02/223.21.41 qui donnera toutes les informations utiles concernant les différents ateliers, heure et lieu de réunion.
- L'association a également introduit un projet à la Fondation Roi Baudouin concernant la fracture numérique. Le projet vise l'initiation de personnes âgées résidant en home, à l'outil informatique. Si le projet est accepté, il sera réalisé dès septembre 2006.
- Le prochain Entram (trimestriel) paraîtra début mars prochain. Il vous est ouvert pour faire passer une information concernant votre association. Clôture de la rédaction pour le prochain numéro : fin janvier.
- Participation de l'association à l'émission radio « Quand les jeunes s'en mêlent » qui passe les samedis de 15 à 17 heures sur la Première. (voir article paru dans Le Ligeur, un peu plus loin).



- Vacance d'un poste d'animateur(trice) ACS mi-temps pour la région de Namur et partiellement pour la région de Bruxelles. Les candidatures peuvent être adressées à Martine De Booseré.

JEC :

James nous annonce que le forum annuel des délégués de classe aura lieu à Namur, le 15 février prochain. Il s'agit d'un moment privilégié d'échanges entre délégués de classe en ateliers, le matin, et avec des intervenants extérieurs, l'après-midi (personnes ressources adultes, directeurs d'école...). Par ailleurs, les autres activités de la JEC, telles que l'animation de retraites, continuent.

Un nouveau détaché pédagogique a été engagé à Liège. La JEC offre un emploi de formateur temps plein (statut ACS) pour entrée en fonctions entre le 1er et le 15 février prochain.

INDICATIONS :

Cette année, le Prix Indications des Jeunes Critiques en est à sa 3^e édition. Il se veut être une initiation à la littérature belge et une initiation à la critique littéraire. Cette année quatre groupes de jeunes critiques fonctionneront (à Mons, Marche, Namur et Bruxelles) alors que les deux éditions précédentes étaient limitées à un seul groupe, à Bruxelles : succès grandissant donc de ce projet d'Indications qui compte, par ce biais, également rajeunir le public de sa revue bimestrielle et constituer un vivier de rédacteurs pour sa revue.

A découvrir en avril prochain : la nouvelle maquette de la revue Indications !

CJD :

Pierre nous présente les deux pôles d'activités du Centre Jeunesse Développement.

- 1) Activités d'information et de conseil : Informations juridiques avec service ScribeXprès (aide à la rédaction du courrier administratif et privé) et Service de conseils juridiques concernant le nouveau code de la nationalité (acquisition de la nationalité belge et droits connexes des étrangers : séjour, droits sociaux, etc.) : Appel aux OJ du CJC pour diriger vers le CJD les usagers potentiels de ces services gratuits !
- 2) Recherche et Développement en économie sociale associative avec :
 - a) Concept de « spin-off associative » : le secteur associatif, soit comme délégataire de missions de service public moyennant des contrats programme et optimisation de la dotation publique, soit comme « incubateur » de micro entreprises « culturelles » génératrices d'emplois non délocalisables.
 - b) Mise en pratique via la création de la sprl BIZNET, Agence conseil en communication stratégique : trois pôles d'activité : - conseil (diagnostic, stratégie de communication, services support tels que écriture multimédia, ergonomie multimédia...)
 - pré-press (presse, tracts, affiches...)
 - web design (création de site internet)
 - c) habit juridique « classique » mais trois spécificités : multiculturalité, parité (management participatif) et égalité des chances sont appliqués au niveau du fonctionnement de la sprl. Appel aux OJ du CJC désireuses d'avoir la qualité professionnelle à un prix associatif !

Contact : Pierre Seeger, gérant : 0485/59.86.71.

SIAJ :

Le SIAJ est en phase de négociation pour continuer sa collaboration avec les Instituts publics de protection de la jeunesse (IPPJ) au sein desquels le SIAJ a animé un certain nombre d'ateliers d'expression des jeunes par des moyens divers tels que la photo, l'écriture...

En outre, le SIAJ a introduit un dossier de demande de subside pour le projet d'ateliers de jeunes scénaristes en coopération avec des scénaristes professionnels qui superviseront et corrigeront le travail des jeunes.

Enfin, en collaboration avec la maison de jeunes « La Bicoque » de Liège, le SIAJ monte une exposition de photos réalisées par de jeunes filles. L'exposition est accueillie par la librairie « Livre Trésor », du 20 janvier au 9 février prochain. Vernissage, le 20 janvier. En cas d'intérêt manifeste, cette expo pourrait tourner en d'autres lieux. Pour accroître la visibilité de leur projet, les photos et le récit de l'expérience seront publiés dans un blog créé à cette occasion. Pour accompagner cette mise en ligne du projet, ces jeunes filles profiteront d'une animation de sensibilisation critique au média internet et au weblog réalisée par Anne-Claire.

GCB :

Sylvie rappelle le 100^{ième} anniversaire du scoutisme et du guidisme, fêté en 2007 au Heyssel. En Belgique, les cinq mouvements issus de la philosophie de Baden Powell – Les Scouts, Scouts et Guides Pluralistes, la FOS, les VVKS et les GCB – ont choisi de célébrer cet anniversaire ensemble.

Le samedi, 29 avril prochain, la journée pour les cadres des fédérations rassemblera tous les responsables des 5 mouvements. Ce sera l'occasion pour mieux se connaître, découvrir les temps forts de cette année et s'engager dans l'aventure.

Début mai : en collaboration avec le Patro, les Scouts, les Scouts et Guides Pluralistes, un colloque inter mouvements sera organisé sur le thème de la pertinence des mouvements de jeunesse aujourd'hui. Les mouvements de jeunesse, que peuvent-ils apporter aux jeunes et à la société ? Le colloque s'adresse notamment aux professionnels de l'éducation. Les résultats d'une enquête auprès de 600 personnes et concernant l'opinion des personnes interrogées sur les mouvements de jeunesse seront rendus publics à cette occasion.

J/CSC :

Claire Delobel a succédé à Lahoucine Tazribine en novembre dernier comme responsable nationale des J/CSC. Depuis, elle découvre son nouveau champ d'activités au sein de l'organisation (auparavant, elle était responsable régionale pour le Hainaut occidental) et dans ses mandats extérieurs. Ainsi, c'est sa première participation à une assemblée du CJC.

Les activités en cours chez les jeunes syndicalistes chrétiens concernent les jobs étudiants (en collaboration avec leurs homologues néerlandophones) ; citoyenneté et démocratie (en vue des élections communales d'octobre prochain mais également au niveau interne, avec une journée de rencontre le samedi 22 avril prochain) et les stratégies européennes pour l'emploi.

Par ailleurs, les J/CSC travaillent sur un cahier de revendications par rapport à l'emploi des jeunes, et ce sous les trois aspects de la formation, de l'emploi et de l'accompagnement des jeunes.

**ACMJ :**

Atelier Vidéo avec le CBTJ d'Ovifat

Ca tourne ... Action !

« On va filmer pour de vrai ? On va pouvoir faire chacun son film ?

On va créer des histoires ? »

La caméra n'était hors de son étui que depuis trente secondes et l'excitation des enfants était déjà à son comble.

Plantons le décor. Les Fagnes. Pluvieuses mais splendides. Un Gîte d'étapes perché sur les hauteurs du Signal de Botrange, à Ovifat. Pendant trois jours, des élèves de sixième primaire du collège Saint Guibert de Gembloux se prêtent au jeu du reportage : Ca tourne... Action !

Cumulant tour à tour les fonctions de producteurs, réalisateurs, scénaristes, caméramen, acteurs et figurants, ces reporters en herbe filmaient tous azimuts à la recherche du bon cadrage et des meilleurs plans. D'un panoramique à un gros plan, d'un tournage extérieur à un autre, d'une plongée à une contre-plongée, d'une visite-nature à la vie du gîte, de bottes en pantoufles, de titres en génériques, du sérieux à l'humour, d'interviews en commentaires, d'une histoire à une autre, leurs reportages étaient d'une créativité étonnante. De plus, les avis « professionnels » des enfants lors du visionnement des rushes et du choix des séquences a prouvé l'appropriation des notions par ces reporters en herbe : mouvements de caméra, luminosités, sons et cadrages étaient passés au peigne fin de leurs remarques critiques ! Quel talent !

Le résultat ?

Imaginez une salle de classe transformée en une salle de cinéma. Noir complet. Seule la lumière de la projection des reportages sur le grand écran blanc éclaire les visages ravis des enfants. Dans leurs yeux, brille leur fierté d'être les auteurs de ces petits films ! Ajoutons-y une ambiance sonore composée d'éclats de rires et de commentaires anecdotiques. Bravo ! Steven Spielberg et Luc Besson n'ont plus qu'à bien se tenir...

Anne-Claire Orban - ACMJ

GCB :**Journée d'études du 22 octobre 2005 au Domaine de Mozet :**

Le 22 octobre 2005, à l'occasion du 90e anniversaire des GCB, la Commission Histoire des GCB, a organisé, en partenariat avec les Archives du monde catholique (ARCA) du Département d'histoire de l'Université catholique de Louvain (UCL), une journée d'études sur l'histoire du guidisme en Belgique. Intitulée « Toujours prête ou toujours prêt ? Le guidisme comme lieu d'éducation unisexe et coéduqué », la journée a eu pour objectifs d'analyser les spécificités du mouvement guide et d'aborder la question de l'introduction de la coéducation en son sein. Le colloque s'est tenu au domaine de Mozet près de Namur et a rassemblé un peu plus d'une soixantaine de participants.

Placés sous la double présidence de Marie-Thérèse Cheroutre (auteur d'une thèse sur les Guides de France) et de Jean Pirotte (UCL), divers intervenants ont éclairé le thème de diverses manières : approche thématique de la notion de genre par Guy Zelis (UCL), analyse historique et philosophique de la spécificité GCB par Sophie Wittemans (GCB), positionnement et comparaison avec les Guides du Canada par Kristine Alexander (York University, Toronto), recadrage historique de l'introduction de l'élément féminin et de la coéducation à la FSC par Thierry Scaillet (UCL), analyse iconographique de la place prise par l'élément féminin dans les images guides et scoutesses par Anne Fachinat (UCL), approche littéraire de la présence de filles et de guides dans les romans scouts par Laurent Déom (UCL), approche sociologique des jeux de pouvoir dans un mouvement coéduqué par Michel Verstraeten (ULB et GCB), relevé des enjeux actuels du thème pour les GCB par Sylvie Roberti (GCB).

On relèvera l'originalité de cette journée d'études qui est la première à s'intéresser spécifiquement à l'histoire du guidisme en Belgique, mais aussi à s'interroger sur la problématique de la coéducation dans les mouvements de jeunesse, un champ d'investigations qui reste encore aujourd'hui fort centré sur le monde scolaire et le terrain professionnel. Les actes du colloque paraîtront vers la fin de l'année 2006.

Compte-rendu complet et informations complémentaires sur www.gsb-history.org

GCB :**DAYRoute 4 février 2006**

Le DAYRoute, pour les non initiés, c'est l'occasion pour chaque Routier (17 ans et plus) et l'équipe Route de partager sa vie de Route, ses aspirations, ses rêves, ses déceptions et se reconstruire les objectifs de chacun grâce aux échanges des tables rondes et des moments informels.

Les Routiers aborderont les questions du + Pourquoi vivre la Route ? + Comment vivre la route ? + Comment devenir un C.R.A.C.S. -Citoyen Responsable Actif Critique et Solidaire- à l'échelle des citoyens du monde + Qu'est ce que la Route dans le mouvement du guidisme ? + Le nouveau Carnet de Route. + L'animation et la Route +Les nouveaux projets de l'équipe Route...

Cette journée se déroulera le 4 février dès 10 heures à Mozet.

**VOLONTARIAT D'ENTRAIDE ET AMITIÉ :
LES FORMATIONS DE JANVIER - MARS 2006**

- La sanction en Ecole de Devoirs : 19 janvier et 2 février 2006 : doit-on sanctionner les enfants ? Si non, pourquoi, et si oui, quelle est l'impact de la sanction et son rôle attendu ? La formation sera animée par Pierre Vandenheede de la Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles. Inscription : Céline Doumier 02/223.21.41.



Public : toute personne en contact régulier avec les enfants. P.A.F. : 10 euros

- Formation sur les droits du patient en clinique et du résident en maison de repos et de soins : 16 février 2006 : la loi de 2002 sur le droit du patient rencontre pas mal d'obstacles dans son application. En effet, certains patients n'ont pas de mot à dire sur le traitement qu'on leur impose... La méconnaissance des droits, tant par les patients que par certains praticiens professionnels est telle qu'elle crée encore trop souvent des situations inadmissibles pour le patient. Formation animée par L'autre lieu, recherche action sur la psychiatrie et les Alternatives asbl. Inscription : Isabelle Croonen 02/219.15.62. Public : toute personne intéressée par la problématique. P.A.F. : 10 euros pour les membres d'E&A, les demandeurs d'emploi et les étudiants ; 20 euros pour les non membres.
- Formation sur l'interculturalité : quatre matinées en mars 2006 : dans le volontariat, on rencontre toute sorte de personnes issues d'horizons différents. Il nous est donc apparu comme intéressant de découvrir sous une autre facette ces différents cultures. La formation sera animée par le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) au courant du mois de mars. Le CBAI a pour objectif la promotion active des relations interculturelles à Bruxelles en particulier et dans la société belge en général. Inscription : Céline Doumier 02/219.15.62. Public : toute personne intéressée par la formation. P.A.F. : 10 euros pour les membres d'E&A, les demandeurs d'emploi et les étudiants ; 20 euros pour les non membres.

VOLONTARIAT D'ENTRAIDE ET AMITIÉ : ZINNEKE PARADE 2006

Spécialisée dans le volontariat social, principalement d'écoute, l'association décide à présent d'innover : en 2006, elle se lance dans une nouvelle aventure via la Zinneke Parade. Sa participation dans ce défilé coloré célébrant le brassage entre cultures permettra d'ouvrir le rayon d'action de l'association : toucher un public plus jeune et plus sensible à une approche artistique et culturelle du volontariat.

En quoi consiste le projet : Participation à la Zinnode Nord ?

Le thème de cette année est l'Avenir. Volontariat d'Entraide et Amitié sera présent dans le pôle Nord de la parade (regroupant les communes de Schaerbeek, Laeken, St-Josse et Bruxelles) ayant comme sous-thème « l'Exposition universelle 2058 ».

Le projet s'appelle « Appel d'air ! » et aborde la double problématique de la disparition des ressources premières dans le futur et de la suprématie actuelle du Nord sur le Sud. Comment les générations à venir feront-elles pour survivre dans un héritage environnemental pollué ? Grâce à la solidarité internationale ! Le Nord ayant épuisé toutes ses réserves d'énergies est désormais dépendant du Sud possédant une source artificielle d'oxygène de sa propre fabrication. Elle est représentée dans le défilé par le char

en forme de « poumon d'acier » de la planète.

Le scénario est simple mais efficace : dans le Nord, la notion de classes sociales s'est quelque peu modifiée selon les nouveaux besoins. La Nation des Odeux est composée de quatre classes sociales : les PleindOdeux (consommateurs représentés par les musiciens), les PeudOdeux (pris en charge dans notre projet ; représentés par les danseurs), les SansOdeux (mendiants d'air représentés par les comédiens) et les TuelOdeux (riches pollueurs sans scrupules représentés par les jongleurs).

Volontariat d'Entraide et Amitié sera présent dans la construction du char et de son animation : rapport entre les sudistes et les nordistes dans la dramaturgie générale de la zinnode. Concrètement, cela revient à dire la mise en place de nombreux ateliers hebdomadaires : réalisation de costumes en matière recyclable, construction d'instruments de musique, ateliers de danse, de jonglerie et de maquillage en parallèle avec l'atelier musique. Quant au char, il sera conçu et réalisé un dimanche sur deux et décoré par les enfants les mercredis après-midi.

Ainsi, tout en sensibilisant les jeunes à la prévention et à la protection de l'environnement, les volontaires travailleront main dans la main avec des jeunes de différents horizons à la construction symbolique de notre société future.

En termes de subsides, l'association bénéficiera de la totalité du montant demandé à la Communauté Française.

J/CSC :

Pas de cadeau pour le travail des enfants

Période des cadeaux et de festivités, Saint Nicolas et Noël sont l'occasion idéale pour marquer notre solidarité avec les enfants travailleurs : dans le monde, un enfant sur six est employé à des travaux nuisibles à sa santé mentale et physique et à son développement émotionnel. Cela fait 246 millions d'enfants au niveau mondial. Ils travaillent parce que la survie de leur famille en dépend.

Le samedi 3 décembre, les Jeunes CSC ont organisé une action de sensibilisation aux enjeux du travail des enfants, au centre de Bruxelles, dans le quartier très commerçant de la rue Neuve et de la place de la Monnaie.

La question du travail des enfants touche les droits fondamentaux des travailleurs et les libertés syndicales. Le respect de ces droits est l'un des préalables à l'amélioration de leurs conditions de vie et à une diminution de ce fléau.

A travers leur action, les Jeunes CSC ont voulu encourager les familles à faire des achats solidaires, acheter des produits du commerce équitable, s'informer sur l'origine des produits achetés, reconnaître les labels (marque apposée sur un produit pour certifier qu'il a été fabriqué dans les conditions de travail et de salaire fixées par le syndicat et le propriétaire de la marque)... Les chaînes de magasins, les marques sont en effet très sensibles à l'image véhiculée auprès des consommateurs.

En marge de l'émission "Quand les jeunes s'en mêlent..." sur La Première

Pour exorciser ses peurs face à la vieillesse

On dit les jeunes de plus en plus individualistes, même égoïstes. Certains pourtant se sentent concernés par ce qui se passe autour d'eux, n'hésitent pas à s'engager... Et s'ils étaient plus nombreux qu'on ne le pense, nombreux mais discrets? Rencounter avec deux volontaires.

➤ Pages revueltas par Alixian Katz

Ophélie a 22 ans. Assistante en psychologie depuis peu, elle porte en elle, comme tout un chacun, une série de peurs. Le monde de la vieillesse l'angoisse tout particulièrement.

Des livres d'histoire vivants

C'est pour cette raison qu'Ophélie s'est engagée, par l'entremise de l'abbé

Volontariat d'entraide et amitié⁽¹⁾, comme volontaire auprès d'un homme pour personnes âgées à Liège. Traj résonne tout de suite au à l'évocation de la RTBF pour témoigner à l'émission Quand les jeunes s'en mêlent... J'avais envie de raconter mon vécu avec les très vieilles personnes, de parler de ce sentiment d'évitement, des préjugés qui m'ont habités si longtemps. J'avais envie de décrire l'agacement, l'ingénierie que je ressentais vis-à-vis de ce public et le changement qui s'est opéré en moi. En travaillant dans ce home, j'ai mieux compris leur fatigue, leur lenteur... Mon comportement a changé. Courageuse, la démarche de choisir un engagement dans un domaine qui effrayait Ophélie confirme: "Lorsque quelque chose me fait peur, j'aime l'affronter, aller à l'encontre de ce que je ne connais pas." Mais le temps en studio fut trop court et Ophélie est restée sur sa laim.

"Beaucoup de jeunes, j'en suis sûre, vivent les mêmes appréhensions que moi. J'aimerais les inviter à s'en débarrasser. Les vieilles personnes m'ont appris des tas de choses, ce sont de vrais livres d'histoire vivants, je passais d'une époque à l'autre, je voyageais dans le

temps... J'avais aussi voulu parler d'avantage du volontariat, de dire combien c'est parfois très dur. Non pas sur le plan du travail - nous ne pouvions d'ailleurs pas prendre la place des professionnels - mais au contact de la chose humaine. Des personnes m'ont confié leur histoire, des vécus très tristes, je sortais alors de la chambre complètement cassée..."

Dans cette maison de repos liégeoise, l'âge des pensionnaires varie entre 70 et 100 ans et plus. Beaucoup sont handicapés ou peu mobiles, certains ont connu un incident, une perte d'équilibre et se sentent rassurés d'être entourés de soins, d'attention. Ce volontariat peut-il aider à vieillir? Mais la question est sans doute prématurée? Ophélie trouve la question bonne, réfléchit: "Je ne m'imaginais pas vivre séparée de ma famille... En tous les cas, depuis cette expérience, je fais attention à ma santé, je pratique du sport en espérant que je pourrais ainsi reculer le moment où je risquerai d'être trop dépendante."

"Ils n'ont pas l'air de se voir entre eux..."

Et Julie? Pourquoi a-t-elle répondu précipitamment à l'émission de la RTBF? Les mêmes peurs l'envahissent, surtout celles qui concernent le déclin ou le handicap physique. Comment réagir face à cela? Julie se sentait bloquée, l'expérience volontaire qu'elle a menée dans un home de plus de soixante pensionnaires l'a aidée à grandir. "Lorsque je me suis retrouvée face aux personnes âgées, les choses ne se sont pas déroulées comme

que de cette époque, même quand ils évitaient leur famille, c'était des souvenirs qui remontaient à la guerre. Ils semblaient calés dans une époque..." La seconde chose, c'est l'immense solitude dans laquelle s'enclavaient les très âgés. "Ils n'ont pas l'air de se voir entre eux, ne se rencontrent guère. Certains se connaissent auparavant mais, s'ils ne sont pas au même étage, ils ne se déplacent plus pour se retrouver." Comme s'ils avaient perdu toute force pour simplement vivre. "Ils me disaient souvent: 'Tu es vierge de moi'". Pour moi, c'est incroyable qu'on puisse souffrir de solitude..." ■

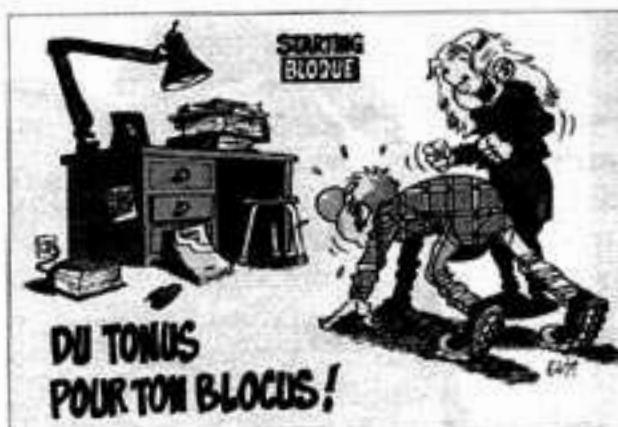
(1) Abbé Volontariat d'entraide et amitié, 43 rue de la Chapelle à 1210 Bruxelles. Tél. 02/2711 15 62.

Bloquer sans débloquenter!

A l'heure où la plupart des étudiants entrent dans la période de bloquer, de nombreuses questions font surface: comment étudier, quel rythme de vie et de travail adopter, comment affronter les examens...? L'asbl Jeunesse & Santé a pensé à eux. Elle a concocté un sympathique kit «Starting Bloquer» pour les aider à aborder une période souvent difficile d'étude intensive et d'examen stressants. Ce kit, créé par des jeunes pour les jeunes, est destiné tout particulièrement aux étudiants qui entament l'enseignement supérieur. L'étudiant peut compter sur ce kit. C'est un bon compagnon d'étude qui regorge de trucs et astuces pour traverser le blocus le plus sereinement possible. Le kit se compose de six éléments:

- Le **planning d'étude** à afficher et ... à remplir! Parsemé d'humour, il permet d'organiser son effort en déstressant sympa.
- Le livret **"Ta bloquer, mode d'emploi"**: une mine d'or de principes faciles pour rendre le travail efficace et agréable. Que faire ou ne pas faire pendant la bloquer? Comment étudier? Comment s'alimenter?

- Le **"Bloquer-notes repositionnable"**, illustré de slogans d'encouragement, pour jeter des idées, pour noter une définition, ne pas oublier de...



- La carte postale humoristique **"Starting Bloquer"** à punaiser ou à envoyer aux copains pour leur remonter le moral.
- Le **dépliant** destiné aux supporters, pour rappeler que la bloquer est aussi un « sport » qui mérite tous les encouragements.
- Le **carton à accrocher** à la porte: d'un côté "Je bloquer" et de l'autre "Je débloquenter", histoire de prévenir les éventuels visiteurs de l'état d'esprit de l'étudiant!

Les étudiants qui souhaitent se procurer le kit "Starting Bloquer" peuvent l'obtenir sur simple demande au 0800 10 9 8 7 (n° gratuit) (1 euro de participation aux frais d'envoi). Ils peuvent aussi télécharger les éléments du kit sur le site www.jeunesseetsante.be

Campagne des jeunes CSC Pas de cadeau pour le travail des enfants !

Saint Nicolas et Noël approchent. A cette occasion, les Jeunes CSC souhaitent sensibiliser le grand public à la situation des enfants travailleurs et aux enjeux qui en découlent. Ils encouragent les familles à faire des achats solidaires : acheter des produits issus du commerce équitable, s'informer sur l'origine des produits achetés...

Les Jeunes CSC sont particulièrement concernés par la question du travail des enfants parce qu'elle touche, tout d'abord, aux droits fondamentaux des travailleurs. En effet, le respect des libertés syndicales figure dans très peu de codes de conduite, labels... Or, ce droit fondamental et les conventions sur le droit du travail sont l'un des préalables à l'amélioration de la situation des familles et des enfants. De plus, le combat des enfants travailleurs ne peut être isolé de celui des adultes, ni de celui des jeunes occidentaux. Eux aussi voient leurs droits bafoués au profit d'intérêts économiques, commerciaux et financiers. Ces conséquences du libéralisme à tout prix se ressentent d'autant plus dans les pays qui ne bénéficient pas d'une protection sociale suffisante.

Les clichés et la réalité

Dans le monde, un enfant sur six est employé à des travaux nuisibles à sa santé mentale, physique et à son développement émotionnel.

Les enfants travaillent parce que la survie de leur famille le nécessite. Les catastrophes naturelles, les chocs économiques, les pandémies (SIDA...), les conflits armés... poussent au travail des enfants non réglementé (trafic de drogue, prostitution...). Mais le travail des enfants n'est pas l'apanage des pays en voie de développement. Dans certains pays comme la Grande Bretagne, l'Italie ou le Portugal, les enfants travailleurs se comptent par centaines de milliers (entre 36 et 66 % des enfants de 15 ans au Royaume Uni).

Une mentalité nouvelle, interpellante, serait ainsi en train de se développer : certains parents trouvent normal que leurs enfants travaillent après l'école pour apprendre à s'assumer ! Les enfants ne se plaignent pas de gagner de l'argent de



poche mais cette situation nuit fortement à leur santé et à leur équilibre !

Autre cliché à combattre : le travail des enfants concernerait principalement le secteur industriel. Il n'en est rien. La

plupart des enfants travaillent dans le secteur informel : 70% dans l'agriculture, la chasse et la pêche (concerne plus l'Afrique), 8% dans le secteur manufacturier, 8% dans le commerce, la restauration et l'hôtellerie et 7% dans le travail domestique.

Agir sur les causes

Des règles, conventions, engagements ont été pris mais il n'existe pas encore de réelle application de mesures de grande envergure pour éliminer le travail des enfants au niveau international.

Les revendications actuelles des ONG sont : l'élimination immédiate de l'emploi des enfants à des tâches dangereuses, l'organisation d'un enseignement gratuit et obligatoire, l'élargissement de la protection légale des enfants, l'application des règles de l'Organisation internationale du travail (droits fondamentaux des travailleurs), la lutte contre la pauvreté, cause principale du travail des enfants, et l'établissement de codes de conduite pour les employeurs...

Une étude de l'OIT montre que les avantages économiques de l'élimination du travail des enfants seront près de 7 fois plus importants que les coûts ! La mise en place de mesures n'est donc qu'une question de choix politique ! Au niveau local, il faut renforcer les collaborations avec les pays « à bas salaires ». C'est par le respect des libertés syndicales et des conventions sur le droit du travail que la situation des familles et des enfants va s'améliorer. La sensibilisation du grand public à l'ampleur du problème et au commerce équitable et éthique est un autre axe d'action possible. C'est ce que font aujourd'hui les Jeunes CSC à travers leur campagne de sensibilisation auprès des consommateurs.



Pas de cadeau pour le travail des enfants

« Trouvez-vous normal d'offrir à vos enfants des cadeaux fabriqués par d'autres enfants qui eux, n'ont pas le temps de jouer parce qu'ils doivent travailler pour faire vivre leur famille? » C'est la question que les Jeunes CSC, accompagnés de Saint-Nicolas, ont posée ce samedi 3 décembre aux passants, rue Neuve à Bruxelles.



Dans le monde, un enfant sur six est employé à des travaux nuisibles à sa santé mentale, physique et à son développement émotionnel. La plupart vivent dans les pays pauvres, touchés par les catastrophes naturelles, les chocs économiques, les pandémies, les conflits armés... Mais dans certains pays développés comme la Grande-Bretagne, l'Italie, le Portugal, les jeunes travailleurs se comptent aussi par centaines de milliers (entre 36 et 66% des jeunes de 15 ans au Royaume-Uni). Dans beau-

Les Jeunes CSC veulent, à travers cette action, encourager les familles à faire des achats solidaires: acheter des produits issus du commerce équitable, s'informer sur l'origine des produits achetés, reconnaître les labels, éventuellement «boycotter» certains produits. Mais le boycott est une arme à double tranchant qui ne doit être utilisée que s'il est accompagné d'un retour à la scolarisation des enfants. Dans le cas contraire, les familles se tournent vers des métiers informels et encore plus dangereux.

Marc Becker, nouveau secrétaire national de la CSC

Il a passé la première moitié de sa vie à Verviers et la seconde à Mons, mais l'essentiel de sa famille est en Gaume. Marc Becker se sent partout chez lui en Wallonie: une bonne chose pour ce nouveau Secrétaire national de la CSC, en charge des affaires wallonnes.

Avec Claude Rolin, qui deviendra secrétaire général le 1^{er} janvier, le bureau journalier de la CSC comptera en 2006 un nouveau venu de plus en la personne de Marc Becker, actuel secrétaire fédéral de la CSC Mons-La Louvière.

Cet assistant social de formation est aussi un militant interprofessionnel de la première heure qui a débuté sa «carrière» syndicale en accomplissant, à 21 ans, son service civil chez les Jeunes CSC à Liège et à Verviers, avant d'en devenir responsable national quelques années plus tard.

Marc Becker revient à la confédération avec la volonté de travailler en équipe «pour faire vivre une CSC wallonne et francophone dans une CSC fédérale forte». Ce qui suppose l'unité des Wallons, une unité pas toujours facile à construire dans cette région aux multiples facettes.

«Il y a encore beaucoup trop de gens au syndicat, mais aussi dans le monde politique et culturel, qui ne sont pas convaincus que lorsqu'un projet marche bien à Hoy, à Ath ou à Marche, c'est toute la Wallonie qui gagne» affirme-t-il.

Pour lui, le Plan Marshall présente une cohérence d'ensemble qui devrait aider à dépasser les sous-régionalismes. Mais, insiste-t-il, il faudra l'appliquer dans son intégralité et surtout renforcer sa dimension sociale. Dans la région de Mons où il habite (la Harveng précisément), le taux de chômage culmine à 28%. «Il faut des mesures de rattrapage pour les régions qui ont des besoins criants en matière de logement et d'insertion. Je suis partisan de politiques de discrimination positives, sinon on se retrouvera avec de plus en plus de ghettos d'exclus».

Dans sa future fonction, Marc Becker aura aussi à cœur de renforcer le rôle des militants dans les structures de décision de la CSC wallonne. «Les militants sont la pierre angulaire du mouvement syndical. Ils ont l'expérience du terrain et sont les mieux à même de relayer les insatisfactions, les indignations auxquelles il nous appartient d'essayer de remédier. Ils ont un rôle essentiel à jouer dans nos structures de décision». Concrètement, le Comité régional wallon de la CSC devrait donc compter prochainement un nombre équivalent de permanents et de militants. ● D.E.



- 1963: naissance à Verviers
- 1984: service civil chez les Jeunes CSC à Liège et à Verviers
- 1986: permanent interprofessionnel à la CSC Mons-La Louvière
- 1988: responsable national des Jeunes CSC
- 1996: collaborateur à la Confédération européenne des Syndicats
- 1997: secrétaire fédéral de la CSC Mons-La Louvière
- 2006: secrétaire national de la CSC

Quatre jeunes du milieu associatif chrétien parlent de leur engagement et de l'importance ou non de Dieu dans cet engagement

Une gauche chrétienne malgré Benoît XVI

Dieu ? Bof. Chrétien ? Oui !

Ils sont jeunes, militent en politique, dans le secteur associatif et/ou syndical, et se disent chrétiens de gauche. Une nouvelle génération militante pour qui l'engagement dans le milieu chrétien est souvent une évidence. Mais pourquoi est-ce si logique pour eux ? D'où vient cette appartenance au pilier chrétien ? Qu'est-ce qui la fonde ? La foi et la religion ont-elles une place dans leur engagement ?

Des réponses, un constat : la foi en (un) Dieu, ou en l'Homme, est bien là, mais de là à constituer une priorité...

QUESTIONS À SYLVIE ROBERTI, JÉRÔME WAYENBORGH, FRÉDÉRIC POSSEMIERS ET NERMIN KUMANOVA

Sylvie Roberti (27 ans) est présidente des Guides catholiques de Belgique - GCB.
Jérôme Wayenborgh (32 ans) milite aux Jeunes CSC et aux Travailleurs sans emploi de la CSC, au MOC, aux Jeunes CDH et à la mutualité chrétienne.
Frédéric Possemiers (30 ans) est membre de la Démocratie chrétienne et secrétaire général du Conseil de la jeunesse catholique (CJC).
Nermin Kumanova (25 ans) est militante aux Jeunes CSC, au MOC et à Écolo.

Êtes-vous dans cette/cet organisation(s) par hasard, par tradition familiale ou bien par choix délibéré ?

SYLVIE ROBERTI : Je suis rentrée chez les guides à l'âge de sept ans par choix familial. Mes amies allaient également aux guides et mes parents se sont dit que ce serait intéressant pour moi que je rencontre d'autres jeunes. Le but était de partager un certain nombre de valeurs avec d'autres jeunes, telles que la confiance à priori, la responsabilité, la rencontre des autres, la construction de choses avec d'autres, tous les samedis et dix jours pendant les grandes vacances. Puis j'ai poursuivi le parcours classique jusqu'à être animatrice chez les guides. À ce moment-là, c'est devenu un choix délibéré de vouloir continuer à expérimenter ces différentes valeurs de vie. Après mes années d'animation, j'ai voulu porter ce mouvement et je suis devenue présidente des GCB.

JÉRÔME WAYENBORGH : À l'école, j'avais un ami qui militait à la JOC et qui m'avait invité à participer à un de leurs week-ends. C'est ainsi que j'ai découvert la JOC et que j'y ai ensuite milité. Après, j'ai découvert le MOC, où je me suis également investi. Parallèlement, j'ai suivi une séance de formation à la CSC, grâce à laquelle je suis rentrée aux Jeunes CSC, via des journées « formation emplois » dans mon école. J'ai ainsi milité parallèlement à la JOC et aux Jeunes CSC. Puis, par hasard, j'ai reçu un coup de fil d'une connaissance qui m'a demandé si j'étais intéressé de rejoindre le CDH. Cela m'a plu. J'ai été invité au congrès où le PSC a changé de nom. Depuis lors, je milite

aussi au CDH. Ces choix n'ont donc rien de familial.

FRÉDÉRIC POSSEMIERS : Ce n'est pas un hasard. La porte d'entrée, c'était à mes 6 ans, quand mes parents m'ont proposé d'aller chez les scouts. J'ai accoché un peu puis beaucoup. À 17 ans, je suis devenu animateur. J'ai suivi une formation. Là, on m'a fait réfléchir au sens de mon engagement dans la fédération catholique des scouts. Pour mener à bien nos projets, j'ai commencé à avoir des contacts avec la commune, la paroisse et d'autres organisations associatives. Je me suis ainsi retrouvé dans un large réseau local. J'ai donc dû m'exprimer, me situer. Inévitablement, la question de l'identité chrétienne, si elle ne vient pas par la porte, elle rentre par la fenêtre. Parallèlement, j'ai noué des liens affectifs avec beaucoup de gens du même milieu.

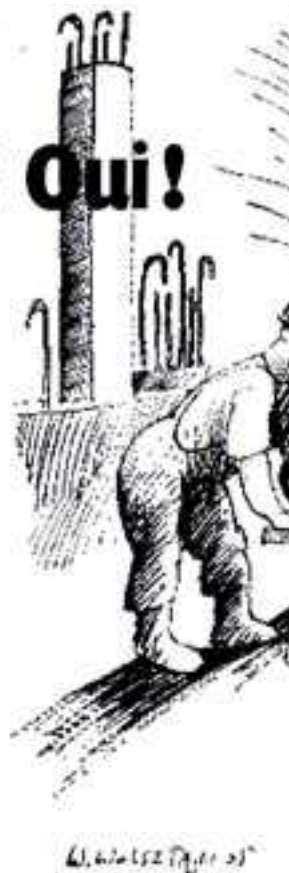
Par la suite j'ai postulé au sein du CJC. J'ai été engagé comme permanent puis élu à la fonction de secrétaire général. Je suis passé d'un engagement local, au communautaire; d'un choix parental à un choix personnel, bénévole, militant et professionnel; d'un réseau local à un réseau associatif institutionnel et plus politique.

NERMIN KUMANOVA : Ce fut un hasard. Il y a dix ans, je suis tombée sur un fascicule des Jeunes CSC qui annonçait qu'un groupe de jeunes se réunissait à Namur pour lutter contre les in-

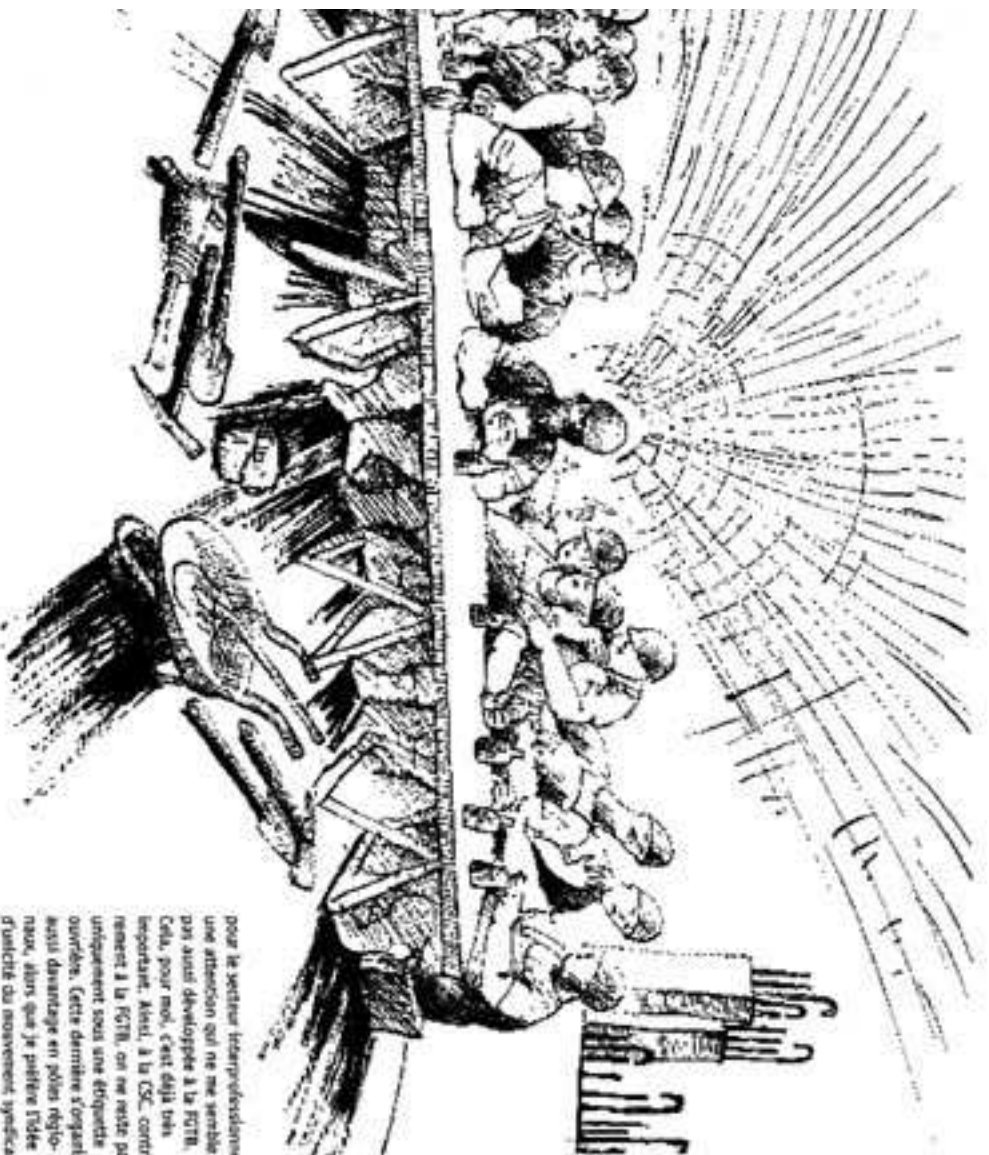
justices et pour faire bouger le monde. Directement, j'ai été emballée par cette phrase qui correspondait vraiment à ce que je voulais faire quand j'avais 15 ans. J'y suis allée et j'ai directement été séduite par les débats, les personnes, par un sentiment d'humanité, bref toutes les intentions qui s'annonçaient dans le papier. C'est comme cela que je me suis lancée dans le mouvement. Et, depuis tout ce temps, cela reste ma première motivation pour militer au sein du MOC. Le hasard s'est donc transformé en choix délibéré.

Pourriez-vous envisager d'aller dans un mouvement écologiste ou socialiste ?

JÉRÔME WAYENBORGH : Il faudrait que je réfléchisse si l'occasion se présentait, mais je crois que j'aurais quand même du mal à militer dans le monde socialiste. Même si mes origines sont très populaires, rien ne m'attire trop vers ce monde et l'actualité récente le démontre encore. Cela ne m'a jamais vraiment traversé l'esprit et la question ne s'est jamais posée. Je suis assez ouvert à beaucoup de choses, mais en tant que militant du MOC, je



* La CSC est une coordination d'organisations de jeunesse chrétienne en Communauté française.



me venais mal militer en même temps à la FGTB, les valeurs de la CSC et de la FGTB ne sont pas les mêmes. La FGTB, en gros, elle s'occupe dans le tps alors que la CSC réfléchit un peu plus. Si la CSC doit vraiment mener une action, elle le fera après réflexion. Et puis, je trouve la CSC et la Moc très humbles. J'y ai toujours été très bien accueilli. On ne m'a jamais posé de questions.

SYLVIE ROBERTI : Vivant ce que je vis aujourd'hui, mon identité est chrétienne.

Je crois dans toutes les valeurs que les guides m'ont permis de vivre tout au long de mes années, comme exilatrice et ensuite en tant qu'astinatrice. Cette expérience de plus de 20 ans fait qu'aujourd'hui, je suis plus consciente que jamais des bénéfices de l'action éducative des OCB prônant le respect de la vie et le développement de la personne auprès des jeunes qui nous sont confiés.

NERMIN KUMANOVA : Even-tuellement oui. Je crois que ces valeurs se recroisent aussi dans le pilier socialiste. Même si le monde syndical socialiste s'occupe son action sur la lutte de classes, ce qui, aujourd'hui, n'est plus vraiment une approche qui laquelle on pourrait arriver à résoudre les problèmes actuels. Je pourrais peut-être répondre également le mouvement lituane, mais je crois que j'ai trouvé ma place dans le mouvement syndical chrétien dont les valeurs ne sont pas seulement chrétiennes, mais simplement humaines, comme celles qu'on retrouve dans d'autres religions.

FREDÉRIC POSSAMBIERS : La question ne se pose pas. D'abord parce que je n'y ai jamais pensé. Ensuite parce que l'environnement dans lequel je vis, au sein duquel il y a un socle commun de valeurs, de valeurs de comportement, de valeurs, de comportements, constitue à mon équilibre. Je m'y sens bien parce que j'y ai fait des dimensions affectives et culturelles. C'est un cadre, par ses

repères, assez rassurant. Ceci dit, cela doit probablement exister ailleurs, et tant mieux car je ne suis pas pour un modèle ni une pensée unique ! La richesse de notre société se situe dans notre capacité à vivre ensemble, au croisement et avec les différents courants de pensée et de culture. Dans le cas contraire on plongerait dans une société pseudo pluraliste, de pluralisme mou. Pour ma part, je m'estime vivre dans un mouvement pluraliste vivant, qui a un ancrage quelque part. Mais on a tous un ancrage quelque part, on a tous sa propre valeur, son puits auquel on se nourrit.

Au-delà de l'étiquette, avez-vous l'impression d'être dans un mouvement chrétien ? Si oui, en quel le trouvez-vous chrétien ? Si non, quel est le sens de l'étiquette ?

NERMIN KUMANOVA : Ce que je vois surtout au niveau du mouvement syndical chrétien, c'est une considération très importante

pour le secteur interprofessionnel, une attention qui ne me semble pas aussi développée à la FGTB. Cela, pour moi, c'est déjà très important. Ainsi, à la CSC, contrairement à la FGTB, on ne reste pas uniquement sous une étiquette ouïdienne. Cette dernière s'organise aussi davantage en pôles régionaux, alors que je préfère l'idée d'unité du mouvement syndical, c'est-à-dire avec toutes les branches de la population : jeunes, travailleurs sans emploi, personnes âgées, femmes mais aussi les cadres, les employés et tous les métiers ouvriers. Bref, il me semble que la CSC est un syndicat très représentatif de la population. Au niveau des pratiques, c'est vrai que le monde chrétien fonctionne encore avec des a priori, tant au niveau régional que national. C'est étonnant car on se demande un peu son rôle exact en 2005 ! Sans doute celui-ci est-il moral, et ce n'est peut-être pas négatif.

Mais le son du « e » se situe plutôt davantage au niveau historique. C'est un héritage du passé, marqué par le contexte de la révolution industrielle. Cet héritage n'a plus vraiment son atout en tant

qu'aujourd'hui. Je rencontre ainsi certains jeunes qui, extérieurs au monde chrétien, sont effrayés par ce « e ». Aussi, je pense qu'il est important d'annoncer un débat en interne, ce qui avait déjà été proposé il y a trois ans au niveau du Moc. La réponse avait été qu'il fallait d'abord amorcer cette question au niveau de la CSC. Ce serait donc



Une gauche chrétienne malgré Benoît XVI

intéressant de réfléchir sur l'utilité de ce «Ca», même si je crois aussi qu'il y a d'autres combats à mener. Certains jeunes me disent qu'il ne veulent pas être dans un mouvement chrétien à cause du «Ca», mais cela n'a rien à voir. Il ne faut pas croire qu'on commence nos réunions avec une prière et en faisant le signe de croix! Le sens de l'étiquette est plutôt en rapport avec les valeurs. Et celles-ci sont semblables dans des partis politiques et dans d'autres mouvements sociaux.

FREDÉRIC POSSEMERS : Aujourd'hui, il faut différencier l'Église institutionnelle de l'associatif dit chrétien. Je parlais donc de l'associatif.

L'identité du monde chrétien d'aujourd'hui, elle est d'abord due à l'histoire. Il ne faut pas oublier qu'entre les deux guerres, le pilier chrétien, c'était un pays dans le pays, et ce grâce à l'action des paroisses locales. De la sorte nées, de l'initiative citoyenne et de l'Église, des milliers d'associations actives dans tous les domaines de la vie. Un réseau unique est né, car je pense que l'autre grand pilier, socialiste, n'est jamais parvenu à ce résultat, qu'il existe toujours aujourd'hui sous l'étiquette «chrétien» des acteurs incontournables, rendant des services à la collectivité et ayant des missions de service public déléguées et des milliers de bénévoles dans des centaines d'associations.

À côté de l'histoire, il y a une dimension culturelle, un socle commun, des mêmes lieux, concepts, projets, un même vocabulaire... Par exemple, vous n'entendez par exemple jamais un socialiste dire «prendre son bâton de pèlerin».

Par ailleurs, la force de la gauche chrétienne c'est son attention continue à la notion d'éducation permanente. Le «voir, juger, agir» de Joseph Cardijn. La parole ne doit plus venir d'en haut. Il faut partir des problèmes des gens et construire des réponses au départ de leurs réalités. C'est une dynamique qui est très présente, par exemple au Maroc ou au sein des organisations de jeunesse du CCB.

Enfin, troisième élément, dans le «Ca», il faut aussi mettre la dimension affective, relationnelle : le service aux personnes, l'écoute, le partage, la

confiance a priori, le vivre ensemble, l'action sociale collective...

Pour résumer, je dirais que le «Ca» rassemble un ensemble de pratiques, de comportements, de conceptions et de valeurs.

JÉRÔME WAYENBORGH : Pour moi, le sens religieux que revêt le «Ca» n'a pas une importance capitale. Dans le mouvement, je sens qu'il y a des gens qui vont à l'Église, mais cela ne me pose aucun problème car je retiens juste les valeurs plutôt que la religion. Le mot chrétien, cela veut surtout dire que l'homme est au centre des préoccupations. L'essentiel, ce sont les relations avec les autres. Bref, pour moi, le mot chrétien n'est pas lié à la religion. Et puis, au Maroc, malgré l'étiquette chrétienne, il y a tout type de personnes, de confession catholique, musulmane ou autre. J'aurais tendance à dire que le mot chrétien rassemble les gens sur différentes valeurs, humaines ou de foi (musulmane, catholique ou autre).

Enfin, le fait qu'on me catalogue comme chrétien ne me pose pas de problème. Je dis simplement que je ne suis pas pratiquant.

SYLVIE ROBERTI : Oui. Je suis dans un mouvement chrétien, ouvert sur le monde et dans lequel chacun peut trouver sa place. L'étiquette catholique a fondamentalement une histoire. Les CCB vont avoir 90 ans. Ce «Ca» vient de là. Je suis dans un mouvement qui défend l'éducation par l'action, l'épanouissement personnel, les valeurs de plein air, le fait offrir un cadre de soutien régulier et partager ses valeurs de sens (et de foi) ensemble qui puisse donner à chacun un bagage dans la vie. À savoir : prendre des responsabilités, fédérer un groupe, proposer, penser des initiatives. C'est une pédagogie par l'action. L'idée, c'est de former des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires. Voilà quelles sont nos valeurs.

De plus, notre mouvement est un peu comme un cristal. Il a de multiples facettes. Il n'y a pas une seule façon de le regarder. On peut aborder les

guides par différentes portes d'entrée. L'ouverture à chacun, la chrétienté, les notions d'environnement, l'ouverture internationale...

Et puis, il y a aussi la notion de bénévolat. 300 cadres bénévoles s'engagent pour les Guides. C'est différent que d'aller animer une plaine pour une province ou une commune. Ici, les animateurs sont bénévoles. C'est aussi une de nos spécificités.

Enfin, être chrétien cela peut aussi vouloir dire adorer du temps, choisir de faire des heures et où on veut les faire, à l'hôpital, dans une école du quartier, dans le club de foot.

Croyez-vous en Dieu ? Si oui, votre foi inspire-t-elle votre engagement ? Si non, tout ceci n'est-il pas un peu hypocrite ou dépassé ?

FREDÉRIC POSSEMERS : Oui, je crois en Dieu, mais comme je crois en d'autres choses, sans hiérarchisation. Ce n'est pas uniquement cela qui contribue à mon équilibre et mon bien-être. Toute personne, pour qu'elle soit équilibrée, cherche des points d'appui. La croyance en Dieu, c'est une de mes sources, un de mes puits dans lequel je peux puiser, au même titre que me retrouver seul dans la nature. Ceci dit, la foi ne serait pas là qu'il y aurait un déséquilibre en moi.

Je me suis toujours considéré comme un chrétien de gauche, et je ne suis pas pratiquant, je ne vais pas à l'église. Mais je vis cette dimension chrétienne, cette éthique, à travers mes choix, mes engagements associatifs porteurs d'un certain projet pour l'homme et la société.

Enfin, je voudrais dire que beaucoup de jeunes sont en recherche de sens, croient en quelque chose et se disent : pourquoi pas la foi chrétienne ? Parce qu'en définitive ce qui est important, ce n'est pas d'évangéliser les jeunes, c'est les rendre citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires. Et si l'expérience de la foi chrétienne peut les y aider tantôt par adhésion, tantôt par rejet, cela a au moins permis à ces jeunes d'avancer, de donner du sens à leur vie, de se situer et de construire leur propre chemin avec ou sans bâton de pèlerin... C'est aussi ça l'associatif chrétien.

NERMIN KUMANOVA : Je suis d'obédience musulmane et je crois au même Dieu que les catholiques. Sou-

J'ai déjà réfléchi au fait d'enterrer le «*de*» du Moc, comme l'a fait le CDH. Il a fallu être courageux pour le faire car c'est supprimer une part de son passé. Maintenant, si le Moc changeait de nom, je crois que cela me marquerait, ça ne valait pas sûr qu'il faille le changer et «*le*» garde sa spécificité. Il peut être cité comme une preuve d'ouverture : tout le monde y est le bienvenu. Personnellement, si devant un débat pour garder ou non le «*de*», je serais en faveur de son maintien. ■

Florent Assolant, pour
Arlette Lefebvre

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE



Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC)
Rue de la Charité, 43 - 1210 Bruxelles
Tél : 02/230.32.83 - Fax : 02/230.68.11
cjc@cjc.be
www.cjc.be



Fédération Nationale des Patros (FNP)
Rue de l'Hôpital, 17
6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.50
Fax : 071/42.04.53
fnp@patro.be
www.patro.be

Fédération Nationale des Patros Féminins (FNPF)
Rue de l'hôpital, 15
6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.55
Fax : 071/42.04.53
fnpf@patro.be
www.patro.be



Guides Catholiques de Belgique (GCB)
Rue Paul Emile Janson, 35
1050 Bruxelles
Tél. : 02/538.40.70
Fax : 02/537.3362
gcb@guides.be
www.guides.be

Jeunesse Et Santé (J&S)
Chaussée de Haecht, 579/40
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.49.81
Fax : 02/243.20.52
j&s@mc.be
www.jeunesseetsante.be



Gratte
Rue Hector Genard, 2
1070 Bruxelles
Tél. : 02/534.20.28
Fax : 02/534.61.10
gratte.info@tiscali.be
www.gratte.org

Volontariat d'Entraide et Amitié
Rue de la Charité, 43
1210 Bruxelles
Tél. : 02/219.15.62
Fax : 02/233.3356
info@entraideetamitie.be
users.skynet.be/entraide.et.amitie



Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)
Rue d'Anderlecht, 4
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.13
Fax : 02/513.47.11
jocnationale@skynet.be

Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (JOCHF)
Rue des Mouchérons, 3
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.12
Fax : 02/513.47.11
jocnationale@skynet.be



Jeunes Syndicalistes CSC (J/CSC)
Chaussée de Haecht, 579/40
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.32.19
Fax : 02/246.30.10
jeunes@acv-csc.be
www.acv-csc.be/jeunes

Jeune Et Citoyen (JEC)
Rue du Marteau, 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.05.59
Fax : 02/223.15.93
info.bxl@jeuneetcitoyen.be
www.jeuneetcitoyen.be



Action Ciné-Jeunes (ACJ)
Chaussée Brunehaut, 37
7022 Mesvin
Tél. : 065/34.63.01 - Fax : 065/34.63.01
acjmm@skynet.be

Les Gîtes d'Etapes du Centre Belge
du Tourisme des Jeunes (CBTJ)
Rue Van Orley, 4
1000 Bruxelles
Tél. : 02/209.03.00
Fax : 02/223.03.89
info@gitesdetape.be
www.cbtj.be



Conseil Jeunesse Développement (CJD)
Rue de la vignette, 179
1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.91.42
Fax : 02/673.69.97
cjd1160@skynet.be

Service d'Information et d'Animation des Jeunes (SIAJ)
Rue du Marteau 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/219.46.80
Fax : 02/223.15.93
siaj@skynet.be
www.siaj.be



Génération Nouvelle (GEN)
Avenue Jules Vandeleene, 14
1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.63.15
Fax : 02/673.21.93
focolare.bruxelles@pi.be

Indications (ex Jeunesse Présente)
Rue du Marteau, 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.58.02
Fax : 02/217.51.71
indications@indications.be



REVUE DE PRESSE

La revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement le secteur des organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, la vie associative, l'enseignement, l'aide à la jeunesse, l'emploi dans le secteur non-marchand, la société multiculturelle, l'Eglise en société.

- Epinglé pour vous 46
- Revue de presse : 47
 - Non marchand, un budget trop ajusté 47
 - Manifestations contre le pacte de solidarité dans tout le pays 48
 - La colère blanche du non-marchand 49
 - Le MOC a désigné un nouveau président : Thierry Jacques succède à François Martou 50
 - L'associatif dépouillé de stéréotypes 51
 - Un salarié sur dix dans l'associatif 52
 - Le soutien du pouvoir politique s'est renforcé 53
 - Perte de subsides pour de nombreuses associations wallonnes actives dans 54
 - l'intégration des immigrés 55
 - Réactions



EPINGLES POUR VOUS

Parmi les revues reçues au CJC, nous en avons épinglé quelques unes dont le contenu pourrait vous intéresser et/ou être utile pour la préparation de vos activités de formation ou d'animation. Si vous souhaitez en recevoir les coordonnées ou, si le volume le permet, une copie, adressez un mail à secretariat@cjc.be ou correspondance@cjc.be

POLITIQUE

La revue de débats consacre le dossier de son numéro 42 (décembre 2005) à ce qui est une exception européenne : en Belgique, un « démocrate chrétien » se situe à gauche. Pascal Delwit et Claude Debrulle inventorient et dissèquent les diverses émanations politiques de la gauche chrétienne depuis 50 ans. Jean-Claude Brau nous renseigne sur son rôle d'aumônier au sein du MOC et de la CSC. Jean-Jacques Viseur rappelle pourquoi le « C » de la Démocratie chrétienne garde toute sa pertinence en 2005. Anne-Françoise Theunissen s'étend sur l'évolution identitaire récente du mouvement « Vie féminine », qui a pris ses distances par rapport à ce même « C ». Sylvie Roberti, Jérôme Wayenborgh, Frédéric Possemiers et Nermin Kumanova, quatre représentants de la nouvelle génération militante des chrétiens de gauche, discutent sur leur présence en ces lieux et s'interrogent sur l'importance – ou non – de Dieu dans leur engagement. Par rapport aux luttes ouvrières, Marc Vandermosten expose la diversité des conceptions philosophiques partagées par les syndicalistes chrétiens, tandis que Willy Thys rappelle, pour la CSC, les fondements du syndicalisme chrétien international et en trace les orientations de demain. Gisèle Vandercammen et Jean-Marie Faux témoignent du comment lier vie et foi concrète.

Henri Goldman repère la qualité intrinsèque et la longévité d'une revue « chrétienne de gauche » dans le paysage des revues francophones de Belgique, La Revue Nouvelle. Enfin, Myriam Tonus interroge l'identité chrétienne d'aujourd'hui en posant la question de sa réappropriation.



Non marchand, un budget trop ajusté

Ce 2 décembre, les lieux d'accueil d'enfants, l'aide à la jeunesse, les centres culturels, les centres sportifs, l'éducation permanente et donc la Ligue des familles, risquent d'être fermés.

» Philippe Andriani, Secrétaire général de la Ligue et Président de la Cersac.



Pour la deuxième fois en cinq ans, les représentants des employeurs soutiennent le mouvement de grève déposé par les organisations syndicales. C'est que, de l'Étatisme, la situation devient quasi intenable.

Un secteur délaissé

Si depuis plusieurs années le non marchand ne cesse de manifester son mécontentement et de demander des augmentations, c'est qu'il est le secteur le moins bien payé de l'économie des commissions paritaires. Le classement du journal Le Soir dans son supplément "Régionales" en a encore fait foi il n'y a pas tellement longtemps. Le socioculturel est toujours à 20% des

fonctionnaires de la Communauté française, statut du contractuel. Soit bien au-dessous des hôpitaux, des enseignants, qui ne cessent eux-mêmes de dire à quel point ils s'estiment non reconnus. De bouts de ficelles en ajustements, la situation ne s'édouait pas.

Des timings impossibles

La culture du secteur de la Communauté française a été déclinée par l'annonce que le budget 2006 ne comprendrait pas grand-chose dans la moulture habituelle et qu'il faudrait attendre les débats sur un ajustement budgétaire en juin pour définir l'enveloppe qui serait consacrée à rencontrer les besoins des éducatrices, des animateurs socioculturels et sportifs, des d'aires et déjà que les effets réels sur les comptes en banque des associations ne pourraient avoir lieu qu'en février 2007. Bref, la Communauté adhérait aujourd'hui avec l'argent de l'année prochaine! Cet effet de cavalerie risqué de couler chez aux associations parce qu'en même temps, un les somme de garantir de conventions collectives de travail applicables immédiatement, ou même avec effet rétroactif au 1er janvier 2006, sous peine de rendre, par ailleurs, impossibles les décisions d'application. C'est donc soit l'illégalité, soit les miettes barbares!

Des obligations contradictoires...

Il est de plus en plus fréquent d'écouter des justifications sur l'année précédente



Au-delà de l'État, les familles d'associations et d'associations ont dû attendre le non marchand.

l'arrivée des subsides, avec preuves à l'appui des versements réels sur les comptes individuels des travailleurs, alors que les textes de convention ne sont généralement signés qu'en fin d'année et que l'enveloppe budgétaire est souvent plus tard. Actuellement, l'édification permanente, les centres de jeunes et culturels, attendent encore la liquidation de certains soldes de 2004. Pour les bibliothèques, on n'a pas même de managements sur le principal de 2004! Mais avec la nouvelle loi sur les Asbl, notre comptabilité doit être revue, et les comptes déposés auprès de la Banque nationale, ces chiffres démontrent la confiance que les banques

ont nous donner pour les crédits de point.

Plus extraordinaire si les associations mettent en gage des subsides à recevoir (en retard), le délai de paiement de ces subsides par la Communauté française est toujours d'un mois au minimum... tous bénéfices pour les pêcheurs!

Un problème de confiance

A tout cet imbroglio, a été ajoutée l'annonce que le budget 2006 comportait (par chance ou suite à un effet extérioritaire?) l'indication des barèmes déjà approuvés en 2004 et le paiement du système des barèmes, légalement mis en place, est donc déclinée. Comment

concevoir en effet un barème dont on devait se passer de la couverture des indications? Sans parler des problèmes de reprises d'antenne tous les jours en suspects pour certains sous-secteurs. Le non marchand est sans doute une priorité telle qu'assurance, mais répétée à l'ajustement. C'est traditionnel dans des secteurs de prévention générale, qui sembleraient évidemment être peu nécessaires aux yeux de certains.

Si l'on ajoute à cela les allongements portés aux décisions de reconstructions de conventions, tant à la Communauté française qu'en Région d'ailleurs, l'engorgement qu'on a dans le secteur.

La Ligue des familles défend depuis très longtemps l'investissement dans les activités de prévention générale, partant du principe qu'à terme on évitera ainsi beaucoup de cas problématiques. Un pays voisin vient de découvrir qu'arrêter les subsides dans les secteurs associatifs et les actions locales peut être très dommageable... la considération pleine et entière de l'importance du travail de soutien à la citoyenneté, à la parentalité, et aux jeunes générations, doit permettre, non pas de payer les travailleurs sociaux du jour au lendemain au niveau de la pénurie, mais d'assurer, par des systèmes réguliers, réguliers, et évalués périodiquement, dans ce secteur comme dans d'autres, la qualité des interventions, et l'arrêt de la recherche qualitative à la subvention.

Les dernières rencontres avec les Cabinets et les Parlements n'ont pas eu de résultats significatifs. Les articles de travail et les lettres d'associations et 2 décembre 2005 paraissent au jour où l'on écrit ces lignes, malheureusement presque certains. ■

Social / Manifestations contre le pacte de solidarité dans tout le pays

« Il y a des ouvertures »

LES SYNDICATS ont été reçus par les ministres fédéral et régionaux de l'Emploi. La discussion n'est pas close.

Après leur visite chez le ministre fédéral de l'Emploi, Peter Vanvelthoven (SP.A), les syndicats jouent avoir obtenu des ouvertures. Le ministre s'est engagé à examiner certains points du « pacte des générations ». Cette visite s'est déroulée sur fond de manifestations régionales, à Liège et à Mons.

Les représentants des trois syndicats ont énuméré les points du pacte qui « posent des problèmes aux gens », notamment l'obligation de disponibilité imposée aux salariés licenciés lors d'une restructuration.

Le ministre Vanvelthoven a également rencontré le patronat. Dans son communiqué, il a indiqué « être à l'écoute des inquiétudes des partenaires sociaux ».

Mais il a répété que le pacte des générations ne concernait aucun changement fondamental. Le ministre respecte que syndicats et patronat, volontaires, élaborent

des excellents résultats. Ils se sont inquiétés de « l'avenir d'un futur régime qui permet à un gouvernement fédéral de censurer des politiques régionales ».

A l'issue de la rencontre, les syn-

dicalistes ont dit leur crainte que la Région wallonne n'adopte pas une position nette dans ce débat.

Leur conclusion : « Aussi longtemps que nous nous trouvons en face de besoins pressants, certes pos-

ter Macquart et l'Union wallonne des entreprises.

« Concernant, ce pacte des générations c'est un pacte de non-solidarité », Thierry Boisson, secrétaire de la FGTB Liège-Huy-Waremme, donne le ton. Hot-dog, drapeau ou tasse de café à la main, les manifestants écoutent presque religieusement. « Nous nous soumettons opposés à la clause aux chômeurs, nous disons aujourd'hui non à la chasse aux prépaicionados. Dans le cadre d'une restructuration, il sera possible de faire. Un, parce qu'il perd son travail, deux parce qu'il doit

accepter un emploi au rubis », poursuit le responsable syndical avant de sortir sa calculatrice.

« Un travailleur préparé coûte moins cher qu'un chômeur. Pourquoi donc le gouvernement veut-il refaire la préparation ?

Pour faire un cadeau aux entreprises qui ne doivent plus payer le complément de 400 euros par mois. Et tout cela aux frais de la

seu. » Marc Goblet, président de la FGTB Liège-Huy-Waremme, fusille tout à tour la course à la compétitivité européenne, la mise en péril des services publics avant d'interpeller la CSC. « La hiérarchie syndicale de la CSC est-elle encore proche de sa base ou veut-elle plutôt adopter une stratégie d'homme d'état à la solde du capital ? »

Quant au PS, la FGTB lui donne encore une chance. « Il y a un

travaux, mais qui ne sont que des parades, nous ne pourrions ni démobiler nos militants ni garantir que d'autres actions ne vont pas être organisées. » ■

B. V. (avec Belgap)

« Un pacte de non-solidarité »

fosse entre le programme défendu devant les électeurs et la réalité du pacte accepté aujourd'hui.

Que le parti socialiste n'oublie pas que c'est grâce à nous, travailleurs, qu'il a été porté. »

Des pétards explosent. Une

troupe de militants se dirige vers le centre-ville. Au siège hiégolais du MR tout proche, des manifestants brisent les portes d'entrée.

Le personnel est cloqué. Alors qu'il filme les exactions, un cameraman de la télévision locale RTC Télé-Liège est arrêté par un manifestant d'une lance de ca-

vier. « Ces faits sont inadmissibles », réagit la Société des journalistes de RTC qui « invite les dirigeants syndicaux à prendre les dispositions qui s'imposent pour que de tels faits ne se reproduisent plus ». De son côté, le MR a

déposé plainte. ■ **PHILIPPE BOUILLON**

Social / Les syndicats veulent un nouvel accord pour le secteur de 2006 à 2009

La colère blanche du non-marchand

L'accord sectoriel 2000-2005 pour le secteur du non-marchand arrive à échéance fin décembre. Les protocoles sur les compléments de salaire y ont été décidés pour les employés du secteur des crèches, de l'aide à la jeunesse, du socio-culturel et de la santé scolaire. Mais, pour l'année 2005, rien n'a encore été payé.

« Les gens ne vont recevoir qu'en mars 2006 les compléments de salaire qu'ils avaient dû recevoir le 1^{er} janvier 2005 », s'indigne Yves Hellendurff, secrétaire national de la CNE. Face à l'immunité française, les syndicats ont organisé une manifestation à Bruxelles : 2.450 personnes, selon la police, ont marché vendredi dans les rues de la capitale.

En front commun, les représentants des syndicats CNE-CSC (chrétiens), Seica-FGTB (socialistes) et CGSLB (libéraux), ont été reçus à midi au siège de la Communauté. Ils y ont rencontré Marie Arena (PS), la ministre-présidente, ainsi que la ministre Catherine Fonck (CDH), responsable de l'aide à la jeunesse, la petite enfance et la santé, et le chef de cabinet de Fililla Lahtani (PS), ministre de la Culture.

A la sortie, les réactions étaient vives chez les manifestants.



ILS ÉTAIENT 2.500 à manifester pour le non-marchand, vendredi, devant le siège de la Communauté française. PH. MC. (31)

« Nous avions reçu un engagement écrit, mais rien d'écrit », clame Yves Hellendurff. « Parole, Parole », entend-on dans la foule. Le gouvernement a débouché une enveloppe de 8,6 millions d'euros pour payer, en

2006, les retards de 2005. Mais les syndicats veulent surtout négocier un accord global pour 2006-2009. Et le plus tôt possible, il ne sera pas question d'un tel accord avant 2008, mais on promet aux syndicats des solu-

tions. Le non-marchand, oublié dans l'accord budgétaire initial de 2006, sera inclus dans l'ajustement budgétaire du mois de juin. Et le gouvernement assure que ce secteur reste bel et bien une priorité et figurera dans le bud-

M. P. (43)

Social - MOUVEMENT OUVRIER CHRÉTIEN

"Nous sommes arrivés à un tournant"

Thierry Jacques a été désigné hier président du Mouvement ouvrier chrétien.

Il succède à François Martou qui a occupé la fonction pendant 20 ans.

Il initiara une vaste réflexion sur le mouvement. Même le "C" sera questionné.

ENTRETIEN

VINCENT BOCHER

Thierry Jacques a été nommé hier - on ne dira pas élu, car il était le seul candidat - à la présidence du Mouvement ouvrier chrétien (MOC). Il succède ainsi à François Martou, figure historique de l'organisation, qui occupait la fonction depuis 1983. La tâche est lourde. Le Mouvement ouvrier chrétien est le lieu de convergence entre des organisations à la taille et à l'objectif fort différents: le syndicat chrétien, la mutualité chrétienne, la jeunesse ouvrière chrétienne, la féminine et les Équipes populaires. Entretien.

Quel est le programme du nouveau président du MOC ?

Mais rien, c'est d'accorder et de réunir les organisations constitutives du mouvement. Les programmes, on le fera donc tous ensemble. Mais j'ai le projet de refonder le mouvement. Nous sommes arrivés à un tournant de notre existence. Le MOC reste un outil incontournable. Mais un doit fondamentalement revoir notre projet et nos méthodes d'action. La réflexion est lancée.

Vous dites qu'il faut revoir le mode d'action. Est-ce que cela

passé par une modification des rapports que vous entretenez avec le monde politique pour faire passer vos idées ?

Sur le fond, rien ne changera. En 1974, nous avons affirmé notre pluralisme politique, c'est-à-dire notre volonté de ne plus privilégier le seul PS et de travailler avec les différentes formations progressistes qui sont le PS, le CDH et Ecolo. Nous avons aussi élargi notre indépendance. Nous allons continuer à dire publiquement aux partis quels qu'ils soient tout ce qu'on a à leur dire.

Ces derniers temps, on a beaucoup vu les responsables du MOC au PS. Un axe privilégié ?

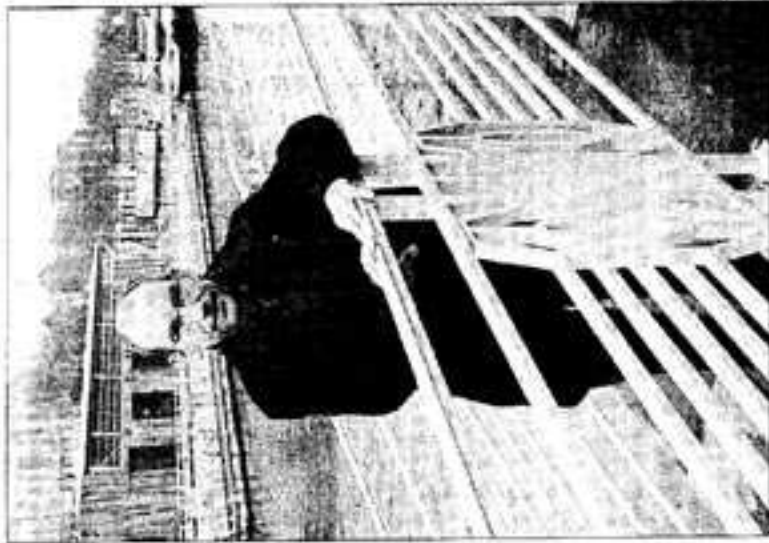
C'est une impression qui a pu naître parce que le PS se trouve à tous les niveaux de pouvoir. Au gouvernement fédéral, depuis qu'Zéno en a été jeté, il ne reste plus que les socialistes pour nous féliciter.

Si vos rapports avec le politique ne changeront pas sur le fond, changeront-ils de forme ?

Ce qui va être repensé, c'est notre manière de travailler. Aujourd'hui, notre présence sur le monde politique relève beaucoup de la tactique, du court terme. Il faut aller plus loin. Nous voulons politiser l'action de nos organisations constitutives. Un exemple: nous avons le projet d'initier un front offensif et solidaire sur la sécurité sociale. Cela ne se clôture pas en une nuit. C'est de l'action politique de fond.

Pour mener des fronts offensifs, il faut des troupes...

Notre public, c'est avant tout les militants de nos organisations constitutives. On en compte 30 millions environ. Ce



• "Au gouvernement fédéral, il ne reste plus que le PS pour nous féliciter"

REPÈRES

Un pur produit de la CSC

Thierry Jacques est né en décembre 1959 à Vervins. Diplômé en communication sociale ("dans la section éducation permanente", insiste-t-il), il décroche son premier emploi, en novembre 1981, à la CSC de Charleroi-Thulin où il est intégré au service de formation syndicale. En 1989, il charge d'école et passe à la CNE, la centrale des employés de la CSC. On lui demande de prendre en charge le secteur non-marchands (hôpitaux, etc.) pour toute la province du Hainaut.

En 1999, il "succède" à Bouwelles pour occuper le poste de secrétaire politique du Mouvement ouvrier chrétien. Il a occupé cette fonction jusqu'à hier soir et son intronisation comme président du mouvement. Il a gardé ce titre durant les deux années - de 1999 à mi-2003 - qu'il a passées au cabinet de la vice-Présidente PS, Laurette Chablain, où il occupait plus particulièrement des matières sociales et d'emploi (V.B.)

ent d'ailleurs laissé le "C" de côté. D'autres l'ont maintenu. En fait, ce n'est pas une question facile. L'étiquette peut faire problème si elle constitue un frein ou un repoussoir. Mais en même temps, il ne faudrait pas oublier nos racines, ni ce que nous devons à la doctrine sociale de l'Église. Pour beaucoup, cela ne veut pas dire grand-chose. Mais c'est toujours là. ■

de les amener dans un mouvement social large, où il y a des travailleurs, des chômeurs, etc. Est-ce que le "C" du MOC sera aussi mis en discussion ?

La déconcentration de la société est une réalité tangible. On ne demande plus aux militants du MOC d'être leur en leur tâche. Certains de nos organisations comme Vie féminine

que je pense, c'est qu'il faudrait aussi toucher des gens dont les problèmes sont mal vus, ne sont pas du tout relayés dans les grandes organisations sociales classiques. Prenons les bénéficiaires d'un revenu d'intégration. Ils ont l'impression de ne pas être entendus par les mouvements sociaux et ne trouvent de relais que dans des associations très spécifiques. Notre job sera

de les amener dans un mouvement social large, où il y a des travailleurs, des chômeurs, etc. Est-ce que le "C" du MOC sera aussi mis en discussion ?

La déconcentration de la société est une réalité tangible. On ne demande plus aux militants du MOC d'être leur en leur tâche. Certains de nos organisations comme Vie féminine

Société

L'associatif dépouillé de stéréotypes

■ Une étude radiographie le secteur associatif belge.

■ Notre pays compte plus d'un million de bénévoles. Le secteur contribue aussi pour près de 5 pc du PIB.

C'est un monde familier et prospère. Familier, on peut le supposer puisque selon les études pas moins d'un salarié sur dix travaille dans le secteur associatif belge. Prospère également avec 120 000 associations recensées en 2004 et une contribution au Produit intérieur brut (PIB) à concurrence de 5 pc, ce qui représente une valeur ajoutée de près de 12 milliards d'euros.

Pourtant, le secteur associatif véhicule une image de sous-continent au mieux mystérieux, au pire peuplé de gentils amateurs. Or, il s'agit surtout d'un monde aux multiples facettes - de petits clubs sportifs y côtoient des fondations culturelles qui ont pignon sur rue - et à la réalité difficilement réductible, avec ses salariés mais aussi son armada de bénévoles.

La Belgique compte pas moins de 1 166 147 bénévoles qui occupent majoritairement certains domaines associatifs comme les mouvements de jeunesse et la défense des droits civiques. Plus de 101 000 associations ne fonctionnent qu'avec des bénévoles.

D'où l'intérêt de l'étude sur le secteur associatif en Belgique réalisée par le Centre d'économie sociale de l'ULg et le Hoger Instituut voor de Arbeid de la KUL, avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin. L'étude s'attache à circonscrire les diverses appellations du secteur : associations sans but lucratif (ASBL), institutions sans but lucratif (ISBL), associations de fait, fondations, unions professionnelles ou encore établissements chargés de la gestion temporelle du culte.

Derrière ces définitions s'activent 333 878 salariés, soit 9,6 pc du l'emploi salarié intérieur. En exergue aussi : un taux de croissance de l'emploi associatif qui s'établit à + 11,6 pc entre 1998 et 2002, soit près du double de celui de l'emploi salarié total.

De quoi faire mentir certains stéréotypes mais aussi montrer que les défis auxquels est confronté le secteur associatif sont de même nature que ceux qui se posent à la "vraie" économie.

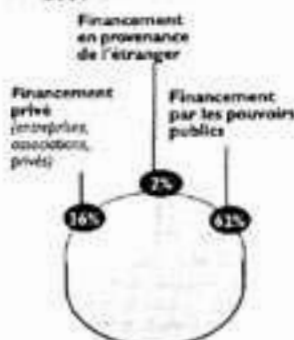
B.C.

Le secteur associatif belge en chiffres

Nombre d'ASBL et de fondations d'utilité publique en Belgique (au 31 décembre 2004)

	Total	ASBL Employant du personnel salarié sur fonds propres	Fondations d'utilité publique
+ 1995	90.447	9.370	392
+ 1996	93.679	9.979	402
+ 1997	96.461	10.695	410
+ 1998	99.143	11.436	410
+ 1999	101.770	12.280	415
+ 2000	104.432	12.954	423
+ 2001	107.160	13.588	432
+ 2002	109.687	13.841	435
+ 2003	111.649	14.253	437
+ 2004	113.513	15.170	439

Origine des principales ressources des associations, Belgique, 2001 *



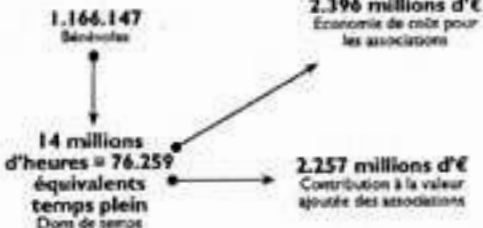
* A l'exclusion des associations qui n'emploient pas de bénévoles salariés, et des établissements scolaires du réseau de l'enseignement libre.

Répartition du bénévolat par branches d'activité en Belgique

- culture, sports et loisirs : 11,6%
- éducation et recherche : 0,5%
- santé : 1,5%
- action sociale : 11,6%
- branche résiduelle : 16,7%

* Le bénévolat est mesuré dans les associations reconnues par le comité national, c'est-à-dire les associations qui emploient des bénévoles salariés, à l'exclusion des établissements scolaires du réseau de l'enseignement libre.

La contribution des bénévoles dans les associations en 2001 *



* A l'exclusion des associations qui n'emploient pas de bénévoles salariés, et des établissements scolaires du réseau de l'enseignement libre.

Emploi salarié et bénévolat dans les associations, Belgique, 2001

	A l'exclusion des établissements scolaires du réseau de l'enseignement libre	Etablissements scolaires du réseau de l'enseignement libre	Total secteur associatif (y compris les établissements scolaires du réseau de l'enseignement libre)
Nombre de travailleurs salariés	333.878	169.620	503.504
Milliers d'heures	475.429	n.d.	n.d.
ETP*	258.000	147.527	405.257
Nombre de bénévoles	1.166.147	n.d.	n.d.
ETP	76.259	n.d.	n.d.

* ETP = Equivalents temps plein salariés

Répartition des ressources du monde associatif par secteur d'activité

	Ressources d'origine publique	Bénévolat	Dons et cotisations des ménages
• Culture, sports et loisirs	4,8%	49,6%	7,8%
• Éducation et recherche	3,5%	0,8%	1,9%
• Santé	44,3%	2,0%	4,1%
• Action sociale	21,1%	12,1%	71,0%
• Défense des droits	2,1%	8,7%	7,4%
• Intérêts et convictions			
• Autres activités des associations	2,2%	15,0%	7,9%

Source : Centre d'économie sociale de l'ULg et Hoger Instituut voor de Arbeid de la KUL, Fondation Roi Baudouin, 2004.

14.1.05 Belg

Social / Les associations sous la loupe de deux universités

Un salarié sur dix dans l'associatif

LE SECTEUR ASSOCIATIF est devenu une branche importante de l'économie belge. Les associations ne cessent de créer des emplois.

Plus d'un salarié sur dix en Belgique travaille pour le secteur associatif. La contribution au produit intérieur brut (PIB) des 120.000 associations recensées est comparable à celle des branches de la construction et des activités financières. Ces données étonnantes proviennent de deux études très fouillées réalisées par les professeurs Jacques Defoort (ULg) et Patrick Devleire (KUL) pour la Fondation Ris Benoît.

La recherche tient à mal bien des stéréotypes. Non, les associations n'occupent pas une position marginale dans l'économie et dans la société. Oui, leur reconnaissance par les pouvoirs publics s'est améliorée. Non, l'emploi dans l'associatif ne rime pas avec précarité et bénévolat.

Définition. On ne compte pas le nombre exact d'associations en Belgique. On ne peut que dénom-

brer celles qui ont une forme juridique comme les ASBL, les fondations, les unions professionnelles... Elles sont à la fois une composante du secteur non marchand et de l'économie sociale. Les auteurs ont exclu de l'étude les établissements scolaires du réseau libre dont les pouvoirs organisateurs ont adopté une forme associative.

Poids économique. Les associations sont connues pour remplir une fonction d'innovation sociale. Elles répondent à des demandes qui, sans elles, resteraient insatisfaites. Mais le modèle associatif a aussi un poids économique. En 2001, il a employé 333.878 salariés, ce qui représente 9,6 % de l'emploi salarié et 18,7 % de l'emploi salarié dans les services. La contribution des associations au PIB s'élève à 3,5 %. Et ces chiffres ne tiennent pas compte de l'activité exercée dans

les associations par les bénévoles. Selon les calculs du Centre d'économie sociale de l'université de Liège, les 140 millions d'heures prestées par les bénévoles permettent aux associations d'économiser 2,396 millions d'euros. Cette valorisation modeste du bénévolat conduit aussi à un accroissement de la valeur ajoutée des associations. Ce qui donne au total une contribution au PIB de 7,9 %.

Le secteur associatif embauche : 40.000 emplois ont été créés dans les ASBL entre 1998 et 2002

Activités. Le classement des associations selon leur activité principale révèle une concentration dans trois grandes branches d'activités : l'action sociale ; la défense des droits, intérêts et convictions ; la culture, sports et loisirs. La répartition de l'emploi salarié y est très inégale. La santé et l'action sociale concentrent près de 70 % de l'emploi salarié. Rien d'étonnant, selon Jacques Defoort : « Le secteur associatif est surtout actif dans la production de services qui sont reconnus et servis, voire défrayés par la



LA CONTRIBUTION AU PIB de l'associatif est proche de celle de la construction. PH. MICHAEL

pouvoirs publics. En contrepartie, ceux-ci octroient un soutien financier qui permet à ces associations d'embaucher du personnel salarié.

Ressources. La dépendance des associations à l'égard des pouvoirs publics est très variable. La santé, l'action sociale, l'éducation sont surtout financées par les subventions. Les associations culturelles et sportives reçoivent un peu plus de la moitié de leurs ressources des contributions de leurs membres (cotisations). Les associations de défense des droits de l'homme, de protection

les ASBL. Cette évolution s'est maintenue en 2003 avec 7.000 emplois nouveaux.

Plus de la moitié de ces emplois sont localisés en Flandre, mais c'est à Bruxelles et en Wallonie que la croissance des activités associatives est la plus forte. Plus de la moitié des emplois créés relève de l'action sociale et un quart dans celui de la santé. L'année précédente, le coût salarial horaire du secteur associatif est inférieur au coût salarial moyen dans l'ensemble de l'économie belge. ■

MARTIN VANHOUTEN/REUTERS

Le soutien du pouvoir politique s'est renforcé

En dépit des apparences et des manifestations, les relations entre le monde associatif et les pouvoirs publics se sont améliorées. C'est ce qui ressort du volet qualitatif de l'étude réalisée par l'ULg et la KUL.

La satisfaction à l'égard des pouvoirs régionaux et communaux a nettement augmenté au cours de ces cinq dernières années : les pouvoirs publics ont plus de considération pour le monde associatif et se concentrent davantage avec le secteur. Seul bémol : les promesses non tenues et un excès de bureaucratie. L'emploi a augmenté et les conditions de travail sont meilleures.

Une appréciation à nuancer pour les plus petites associations : « La charge de travail s'est accrue et la professionnalisation exige des efforts constants de tous les travailleurs. » Ce qui inquiète aussi le monde associatif, c'est l'évolution du bénévolat qui stagne, voire diminue, dans de nombreux secteurs. « L'indifférence croissante a tendance à freiner toute forme d'engagement civique. Le nombre de bénévoles jeunes diminue et les plus âgés décrochent en raison de la pression du travail exigé. » Un point positif : l'engagement des minorités ethniques et l'apparition de nouvelles formes de bénévolat, de

plus courte durée.

Les ressources financières du secteur ont augmenté, essentiellement grâce aux subventions publiques. Mais les perspectives ne sont pas optimistes. Dans moins de la moitié des associations interrogées, on estime que la vitalité financière s'est améliorée. « Ce sont surtout les grandes associations qui ont pu convertir ou augmenter leur capacité financière. Les petites associations ont beaucoup plus de mal. » Un nombre croissant d'entre elles ont dû faire appel au financement privé (non commercial et commercial) pour répondre aux demandes croissantes et le sentiment d'insé-

curité financière reste largement présent.

Jacques Defourny et Patrick Duvellier constatent qu'un point fait l'unité au sein du monde associatif : le soutien moral de l'opinion publique à leur égard se renforce. Pourquoi ? Il y a la perception favorable de la cohésion sociale que les associations contribuent à créer. Le public apprécierait aussi le professionnalisme accru des travailleurs et des bénévoles. Les associations constatent également un intérêt croissant des médias à leur égard, mais elles s'en attirent d'abord le mépris. Évidemment. ■

M. Vénin

14 km 40/20

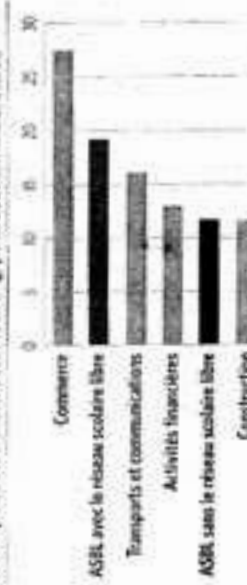
LES ASBL EN BELGIQUE

Croissance de l'emploi salarié dans les ASBL entre 1998 et 2002

	Bruxelles	Flandre	Pays
Culture, sports et loisirs	+ 71,4 %	+ 88,5 %	+ 12,5 %
Éducation et recherche	+ 5,4 %	+ 2,9 %	+ 1,8 %
Santé	+ 11,8 %	+ 18,3 %	+ 5,2 %
Action sociale	+ 40,6 %	+ 16,2 %	+ 27,8 %
Défense des droits, intérêts et consommateurs	+ 36,5 %	+ 60,2 %	+ 22,3 %
Autres activités	+ 27,2 %	+ 30,8 %	+ 6,4 %
Total	+ 31,9 %	+ 12,4 %	+ 10,6 %

Source : Centre d'information sociale

Valeur ajoutée des branches d'activité en Belgique en 2001 (en milliards d'euros)



Social / Sur les 147 ASBL actives dans les quartiers, 82 continueront de percevoir des subsides

Intégration : trop d'associations, trop peu de sous

Tris mauvaise fin d'année pour des dizaines d'associations wallonnes actives dans l'intégration des immigrés. Les subsides 2005 vont passer de 989.000 à un peu moindres de 400.000 euros. Et sur les 147 associations concernées, 82 seulement recevront les subsides ainsi diminués. Les autres devront fermer leurs portes et honorer leur personnel.

« Cela va faire 15 ans que nous percevons ces subsides », explique Michel Malherbes, pour le Service social des étrangers de Liège. « On nous dit qu'il s'agit de subsides juridictionnels pour nous, après 15 ans, ils étaient forcément devenus structurels. Nous allons recroquer, au plus tôt fin janvier 2006, la moitié des subsides 2005 déjà budgétisés. Tout le monde ne pourra

plus tenir jusqu'ici. Pour l'année prochaine, nous ne savons pas si nous serons toujours subventionnés ou si nous allons devoir gérer les priorités de l'État. Et pour ceux donc est-on perçus si tard ? »

« Parce que nous avons reçu toute la procédure cette année », répond Dominique Delhauteur, chef de cabinet de la ministre wallonne de l'Action sociale,

Christiane Viennez (PS). Il a été décidé de ne plus baliser l'administration grec l'octroi de ces subsides mais de demander aux centres régionaux d'intégration des immigrés d'évaluer l'action des 147 associations. « Cela a

l'année prochaine ? Le secteur devrait retrouver ses 900.000 euros, mais plus tous ses opérateurs. » La défection ne se poursuivra. Il y avait trop de saupoudrage, et il n'y a jamais eu d'évaluation de ce qui était réalisé. On va recentrer nos actions. Au premier notamment des centres régionaux d'intégration », précise Dominique Delhauteur.

Le travail de terrain menacé ?
Bernard Wespelaer, chef de groupe Ecolo au Parlement wallon, et Muriel Gebens, députée fédérale, accusent la ministre de déstabiliser complètement le secteur wallon de l'intégration des

personnes d'origine étrangère en concentrant les moyens financiers dans les centres régionaux qui ont « une mission de coordination mais n'ont ni l'expérience ni les moyens d'un travail de terrain. C'est grossier, à l'heure où les récents événements français mettent en évidence la nécessité du travail de première ligne ». Ecolo soupçonne aussi la ministre PS de détricoter ce qui avait été mis en place par le ministre Ecolo des Affaires sociales, Thierry Dedienne. Et de citer le Carrefour interculturel wallon, mis en place en 2002, qui est aussi passé à la trappe. ■

MARTINE VANOMMELEBOONCKE



CHRISTIANE VIENNE (PS) veut mettre un terme au saupoudrage. PHOTO ALAIN DENZEL

Région wallonne - ASSOCIATIF

Vienne assez malmenée

► La ministre promet de l'oxygène budgétaire. Sans forcément convaincre.

Revirement, réajustement ? Attaquée en tout cas sur les terrains associatif comme politique, la ministre wallonne (PS) de l'Action sociale, Christiane Vienne, a modulé l'austérité budgétaire imposée à l'associatif œuvrant à l'intégration des immigrés. Lundi à La Louvière, face à des associations locales, elle a confirmé que le budget serait rétabli en 2006 et annoncé qu'il pourrait être doublé en 2007 – mais pour des projets sélectionnés, et recentrés sur les compétences régionales.

L'apaisement n'est pas sûr pour autant. Trois députées ont donné le ton, mardi en commission. "En attendant, vous avez bousillé plus de la moitié des projets !", dénonçait Monika Dethier (Ecolo). "Votre obstination est assassine", relayait Véronique Corbiset (MR). Même dans la majorité, Anne-Marie Corbisier (CDH) réclamait "au moins une

période transitoire pour 2005", d'autant que les associations "ne sauront qu'en fin d'année si elles sont subventionnées en 2006 !".

La défense ministérielle ? Sus au conservatisme et au saupoudrage ! Dans la forme : il s'agit bien de subventions facultatives, sur base d'appels à projets, dont tous, par nature, ne peuvent être retenus. Sur le fond : des projets mélangent les compétences régionales et communautaires ; ils font plus dans la diversité culturelle que dans l'intégration. "Je me demande combien de cornets de frites-mayonnaise il faut manger pour être considérés comme intégrés. Sur 147 projets examinés, pas un seul ne concernait les primo-arrivants !"

Quant aux associations qui se raient en danger de mort, "une seule m'a envoyé un courrier pour me faire part de difficultés budgétaires", croit pouvoir plaider M^{me} Vienne. "Ça c'est un appel au clientélisme", bondit M^{me} Corbiset. Alors on va recommander à toutes les autres de vous écrire, prolongent les deux consœurs...

Incident loin d'être clos.

P.P.